

unesco

Association des anciens fonctionnaires de l'UNESCO Association of Former UNESCO Staff Members



NUMÉRO 145 • MARS 2024

ANGKOR

UN PATRIMOINE MILLÉNAIRE

FEMMES

ELEONOR ROOSEVELT ET HANSA METHA PIONNIÈRES DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

GRAND ANGLE

OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE N°1 : PAS DE PAUVRETÉ

UNESCO

42^{ème} SESSION DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE L'AAFU, C'EST VOUS!

Josiane Taillefer Présidente AAFU

Chers collègues et amis,

Plus d'un trimestre est passé depuis qu'un nouveau Comité exécutif est en charge de notre association, l'AAFU. Cinq anciens membres, piliers de l'AAFU depuis des années sont partis en même temps, une situation qui a demandé des efforts de la part des nouveaux élus pour relancer rapidement l'exécutif.

Il a fallu constituer le Bureau, définir les tâches et responsabilités de chacune et chacun. Les membres du comité exécutif (COMEX) m'ont fait l'honneur et le plaisir de m'élire au poste de présidente, bien épaulée par Birgitte Moller et Patrick Gallaud, deux vice-présidents qualifiés, et Terry Roberts Martinez (ex McGinnis) notre efficace trésorière.

Nous avons pu réactiver rapidement les activités des Commissions et Clubs :

Neda Ferrier la nouvelle présidente de la commission des Activités culturelles et Loisirs assistée de Geneviève Fougère a repris avec succès dès la rentrée les activités récréatives et y a ajouté une option théâtre. Elle reste également présidente du Club Mémoire et Avenir.

Ana Dumitrescu et Raul Boyle sont également membres du COMEX.

Vous nous l'avez demandé... nous avons donc eu à cœur de reprendre la parution papier de notre revue LIEN. Je ne trouve pas assez de qualificatifs pour louer les efforts déployés par notre nouveau Rédacteur en chef, Patrick Gallaud. Il a en effet réussi le tour de force de trouver un nouveau partenariat externe pour la création de la maquette et la mise en page, de réactiver le comité de rédaction avec l'aide précieuse de Jens Boel également membre du COMEX et permettre ainsi la parution de notre revue LIEN nouvelle formule.

Dès notre élection, nous avons pris contact avec nos partenaires du Secrétariat et en premier lieu j'ai félicité la Directrice générale pour le retour des Etats-Unis à l'UNESCO.

J'ai demandé à la direction générale de lui présenter le nouveau Comité exécutif de l'AAFU et c'est ainsi que nous avons eu l'honneur d'être reçus par le directeur général adjoint M. Xing XU. Nous avons
eu l'opportunité
d'échanger sur les
points d'actualité tels
la Caisse des pensions,
la CAM/ASHIL et de lui faire
part de certaines difficultés
particulières à l'AAFU l'impossibilité pour l'association de
se connecter aux réseaux administratifs
intégrés internes, de produire notre revue
LIEN ou de réserver une salle de réunion par
exemple....

Nous avons bénéficié d'une écoute très attentive, pour cela, l'AAFU tient à exprimer ses vifs remerciements au DDG pour son engagement personnel et son soutien en réponse à nos besoins.

En ma qualité de présidente, à l'automne dernier j'ai représenté l'AAFU devant les organes directeurs (Conseil Exécutif, Conférence générale), je suis intervenue pour soutenir les résolutions relatives à la caisse d'assurance maladie (CAM), à l'assurance maladie et les soins de longue durée après la cessation de service (ASHIL) sans oublier la question des facturations AP/HP.

Nous avons eu d'autres rencontres, d'autres sujets à traiter et d'autres projets sont en cours dont nous aurons l'occasion de vous tenir informés mais retenez déjà:

La prochaine assemblée générale de l'AAFU aura lieu le lundi 28 mai 2024

Lien n°145 • Mars 2024

SOMMAIRE

LA LETTRE DE LA PRESIDENTE losiane Taillefer	2
EDITO Patrick Gallaud	4
HISTOIRE Dr Adama Aly PAM	6
GRAND ANGLE Les Objectifs de Développement Durable : Eliminer la pauvreté Béatrice Noyer, Odile Payen	8
IE VOUS ECRIS de Brasov et de Lima Anna Dumitrescu, Milena Caceres valderrama	12
UNESCO 42ème session de la Conférence générale de l'UNESCO Comité exécutif de l'AAFU	16
FEMMES Honneur à Eleanor Roosevelt et Hansa Mehta Claudine Monteil	19
HOMMAGES Henri Lopes, Pio Rodriguez, Elizabeth Kawahkie Federico Mayor Zaragoza, Madeleine Gobeil, Georges Poussin	22
SCIENCES Les océans ne seront peut-être plus bleus Dr Eliens Moliens, Josette Romme Chastenet	25
PLANÈTE La gestion des énergies présentes et futures Neda FERRIER	28
BIBLIOTHÈQUE Reds in Blue, The Reeducation of Race, Du Cosmos à la Vie Wolfang Volmann, Georges Kutukdjian	30
TRÉSORS DU MONDE Robert Jacobsen, "Scrap-Metal Sculptor" Maha Bulos	32
PRATIQUE Le billet du notaire, la CAM, Adresses utiles Marc Dumont, Christine Bruyère	34
SAGESSES Je fais ma part (anonyme), Ce que je voulais (J. Huxley)	38

Directrice de la publication : Josiane Taillefer **Rédacteur en chef** : Patrick Gallaud **Comité de rédaction :** Frances Albernaz, Jean Audouze, Odile Blondy, Maha Bulos, Doudou Diene, Ana Dumitrescu, Neda Ferrier, Geneviève Fougère Malcolm Hadley, Ali Kazancigil, Georges Kutukdjian, Laurent Lévi-Strauss, Claudine Monteil, Georges Poussin, Jacques Rao, Wolfgang Vollmann Direction artistique, maquette: Romain Marchand
Secrétaire de rédaction : Geneviève Fougère
Traductions : Frances Albernaz, Margo Edition numérique (www.afus-unesco.org) : Romain Marchand Rubrique « femmes » : Claudine Monteil Rubrique « sciences » : Josette Romme-Chastenet Rubrique « la bibliothèque de l'AAFU » : Wolfang Vollmann

LIEN/LINK est édité et diffusé grâce au soutien de l'UNESCO.

Crédits Photo

Page 2 : Towfiqu barbhuiya Page 5 : James Wheeler sur Unsplash Page 6 et couverture : Giuliano Gabella sur Unsplash

Page 7: Ray Harrington sur Unsplash Page 8: v2osk sur Unsplash Page 10: Droits réservés ATD Quart Monde Page 10: Droits réservés ATD Quart Monde
Page 11: ATD Quart Monde
Page 12: Alvarro Serrano sur Unsplash
Page 13: Bogdan IANCU
Page 17, 18 & 25: UNESCO
Page 19, 20 & 21: ONU
Page 22: Mercedes Bosquet sur Unsplash
Page 25: Matt Hardy sur Unsplash
Page 28: Thomas Richter sur Unsplash
Page 30: Ed Robertson sur Unsplash
Page 32: Bangsal Nam sur Unsplash
Page 33: UNESCO: R. Jacobsen
Page 34: Patrick Tomasso sur Unsplash
Page 37: AAFU
Page 38: Priscilla Du Preez sur Unsplash
Page 38: Levi Jones sur Unsplash
Page 39: Commons / Wikimedia

Impression: UNESCO

LIEN(S) / LINK(S)

Patrick Gallaud Rédacteur en chef, Chief Editor

C'est avec Angkor que nous avons choisi d'ouvrir ce premier numéro de l'année 2024. Face à un monde fracturé, il nous a semblé que ce bien culturel, patrimoine de l'humanité ayant une valeur universelle et appartenant de fait à tous les peuples du monde pouvait d'espoir. source Autre d'universalité, la Déclaration universelle des droits de l'homme dont nous venons de fêter si timidement le 75ème anniversaire. LIEN /LINK a tenu à lui rendre hommage en évoquant le rôle décisif des femmes dans son élaboration. Et c'est dans le même esprit que nous commençons avec ce numéro une série de contributions sur les objectifs de développement durable (ODD), dont les thématiques sont étroitement liées aux droits humains.

Parce que beaucoup d'entre vous ont souhaité plus d'interaction entre les membres de l'AAFU, vous découvrirez dans cette livraison une nouvelle rubrique « Je vous écris de....» ouverte à toutes celles et tous ceux qui là, (d'où qu'ils soient dans le monde), veulent partager une passion, une expérience, un projet. C'est donc un appel à tous les anciens, mais aussi à tous les actifs y compris nos collègues des Bureaux régionaux à nous envoyer leur témoignage.

Par ailleurs, nous savons par expérience que nous restons en majorité attachés à la vie de l'UNESCO: comme par le passé, LIEN /LINK ouvrira donc régulièrement ses colonnes aux programmes et aux grandes orientations de l'Organisation. Au lendemain de la 42ème session de la Conférence générale, nous avons donc préparé pour vous une synthèse de cette importante étape de la vie de l'UNESCO.

Vous découvrirez enfin, au fil des pages, d'autres initiatives éditoriales, notamment l'espace "Sagesses" du monde, de même qu'une maquette renouvelée. Mais LIEN/LINK reste fidèle à son ADN: créer des LIENS entre toutes celles et ceux qui ont servi et ceux qui continuent à servir les idéaux de l'Organisation à travers le monde, entre l'UNESCO d'hier et d'aujourd'hui, entre tous ceux qui vivent dans le pays du Siège et ceux qui en sont loin.

Car nous le ressentons toutes et tous, d'une manière ou d'une autre.

Jamais le monde n'a jamais eu autant besoin de LIEN(S).

We have opted for Angkor to introduce the issue LINK 2024. Facing fractured world, seems appropriate that this World Heritage cultural property, having a universal value and which belongs de facto to all the peoples of the world, could function as a source of hope.

Another symbol of universality: the Universal Declaration of Human Rights, which has just celebrated, albeit timidly, its 75th anniversary. LINK wishes to pay tribute to this Declaration by evoking the decisive role played by women in its elaboration. It is in this vein that we are launching a series of contributions concerning the aims of sustainability, whose themes are closely linked to human rights.

Because many of you have requested greater interaction between AFUS members you will discover in this issue of LINK a new heading entitled "I am writing to you from..." which is open to all members, (throughout the world), who share a passion, an experience, or a project. This is therefore a appeal to all our retirees, but also to all in-service staff working in the Field Offices to send us their

testimonies

Furthermore, we learnt from experience that we are, in the majority, attached to our life with UNESCO. As in the past, LINK/LIEN will regularly associate its columns to the programmes and major orientations of the Organisation. Following the recent closure of the 42nd session of the General Conference, we have prepared a synthesis of this important phase in the life of UNESCO.

You will discover when perusing the pages, other editorial initiatives, particularly the "Wisdom" space of the world, the same goes for a renewed model. However, LINK/LIEN remains faithful to its DNA: to create "links" between retirees and in-service members, between yesterday and today's UNESCO, and between those who live in the Headquarters' location as well as those who are far afield.

Since we all feel, in one way or the other, that

the World has never felt a greater need of LINK(s).



ANGKOR

Un patrimoine millénaire, une promesse pour l'avenir

Dr Adama Aly PAM Chef Archiviste de l'UNESCO

Le 30 novembre 1991, Federico Mayor, Directeur général de l'UNESCO, lança un appel aux États membres de l'Organisation pour la sauvegarde d'Angkor. Ce site, dont le rayonnement s'étend au-delà des frontières et des siècles, est une merveille de l'architecture khmer, une union harmonieuse entre nature et civilisation. Cette beauté, déclarait F. Mayor, appartient à l'humanité tout entière.

Cet appel s'inscrivait dans la tradition de l'UNESCO. L'organisation, créée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, a toujours compris que le patrimoine est une victime de la guerre. Elle a donc pris la responsabilité de protéger la diversité culturelle de l'humanité, qui est un gage de paix. L'UNESCO a déjà sauvé de nombreux sites et monuments, notamment les temples d'Abu Simbel et de Philae, Florence et Venise. Le personnel de l'Organisation, soutenu par la communauté internationale, s'est également engagé à protéger Angkor, un creuset de la culture khmer et un jalon de l'histoire des civilisations.

Des chroniqueurs du 17^{ème} siècle au classement d'Angkor dans le Registre Mémoire du Monde

La description des chroniqueurs de l'Inde portugaise, comme Diego do Couto au XVIIe siècle, qui dépeint le temple d'Angkor Vat « dont les colonnes sont travaillées avec tous les raffinements que le génie humain peut concevoir » et estime qu'il ne peut être comparé à « aucun autre monument dans le monde ». Deux siècles plus tard, la Commission d'exploration du Mékong lancée par la France en 1866, rapporte une impressionnante documentation graphique sur le temple du Cambodge ancien. Des moulages des temples d'Angkor font également leur apparition lors de l'exposition universelle de 1867, ce qui donne lieu aux premières vagues de touristes et hommes de lettres occidentaux comme Pierre Loti. Au début du 20e siècle, l'Ecole Française d'Extrême Orient publie en 1912, un inventaire descriptif des monuments du Cambodge. Les

NO AISO PRI premières actions de terrain de dégagement du temple sont entamées dans les années trente. C'est ainsi qu'en 1933, Henri Marchal applique pour la première fois la restauration par anastylose au temple de Banteay Srei, méthode encore utilisée aujourd'hui sur le site, bien que perfectionnée. Les travaux de recherche, de fouilles et de prospection archéologique ont conduit à l'accumulation d'une immense documentation, base d'étude essentielle lors des activités préparatoires menées à partir de 1989 pour la sauvegarde d'Angkor.

Les vingt années de conflit qui ont embrasé le Cambodge n'ont pas épargné le site d'Angkor et ont provoqué ainsi l'interruption de toute activité de conservation. A la fin du conflit, la documentation du site et les pièces archéologiques sont transférées au Musée national de Phnom Penh. Les équipes internationales ont procédé à l'identification des vestiges étalés sur une superficie de 400 km²: près de 3000 plans, 16000 photos et 2300 pages de dossiers et monuments sauvés. Sur le terrain, les édifices les plus importants en cours de restauration sont recouverts par un manteau de blocs de latérite.

Le rôle de l'UNESCO et la communauté internationale

Dans les années 1980, l'UNESCO et l'opinion publique internationale s'émeuvent de la deuxième mort d'Angkor. La presse se fait l'écho du pillage et du vandalisme des statues et des mobilier archéologiques. L'UNESCO plaide pour l'application de la Convention de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé dite Convention de la Haye et de la Convention de 1970 sur la lutte contre l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels. Ces deux conventions avaient été ratifiées par le

Cambodge respectivement en 1962 et en 1972. C'est ainsi que le 14 décembre 1992, face aux pillages et aux risques de dégradations avancées du site, le Comité du Patrimoine Mondial réuni à Santa Fe dans le Nouveau Mexique (Etats-Unis), décide d'inscrire Angkor simultanément sur la liste du Patrimoine Mondial et sur la liste du Patrimoine Mondial en péril et ouvre ainsi, un chapitre important de la solidarité intellectuelle internationale. Ce classement entraine un afflux de touristes du monde entier qui passe de 25.000 visiteurs en 1991 à 2.2 millions en 2019. La croissance du tourisme à Angkor pose un certain nombre de défis, notamment la dégradation du site due à l'afflux de visiteurs à cause de la pollution induite par les moyens de transport. Pour faire face à ces défis, le gouvernement cambodgien et l'UNESCO ont mis en place un certain nombre de mesures de protection du site. notamment:

- la création du projet ZEMP, un plan de zonage et de gestion de l'environnement pour le site;
- la création du CIC-Angkor, un comité international de coordination pour la sauvegarde et le développement du site;
- la mise en place de programmes de restauration des temples.

Conclusion

Trente ans après le classement d'Angkor dans la liste du Patrimoine Mondial, les fonctionnaires de l'UNESCO, le gouvernement cambodgien et la communauté internationale travaillent avec la même ferveur pour sauver Angkor. La Charte d'Angkor adoptée le 5 décembre 2012 à Siem a été conçue et largement diffusée auprès des spécialistes s'occupant d'autres sites culturels et historiques en Asie et ailleurs dans le monde à titre d'outil de gestion et de référence.



L'UNESCO

et les objectifs de développement durable

L'Agenda 2030

Des chefs d'État et de gouvernement, des hauts responsables des Nations Unies et des représentants de la société civile, se sont réunis en septembre 2015, dans le cadre de la 70e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, et ont adopté les Objectifs de développement durable (ODD) pour 2030. Ces objectifs forment un programme de développement durable, universel et ambitieux, un programme « du peuple, par le peuple et pour le peuple », conçu avec la participation active de l'UNESCO.

L'UNESCO contribue à la mise en œuvre de ces objectifs par son travail dans les domaines suivants:

Éducation

L'UNESCO a contribué activement à la définition de l'agenda Éducation 2030, qui fait partie de l'ODD 4. La Déclaration d'Incheon, adoptée au Forum mondial sur l'éducation en République de Corée en mai 2015, a chargé l'UNESCO de diriger et de coordonner l'Éducation 2030 par le biais d'un appui consultatif et technique dans le cadre du programme mondial de développement durable.

Sciences naturelles

Le nouvel Agenda 2030 pour le développement durable constitue un progrès significatif pour la reconnaissance de la contribution de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) au développement durable.

Sciences sociales et humaines

Le Programme des sciences sociales et humaines de l'UNESCO entend ancrer fermement des valeurs et principes universels, tels que la solidarité mondiale, l'inclusion, la lutte contre les discriminations, l'égalité des genres et le respect du principe de responsabilité dans les activités menées par les États membres et d'autres parties prenantes clés pour mettre en œuvre les ODD.

Culture

Placer la culture au cœur des politiques de développement représente un investissement crucial pour l'avenir du monde et un pré requis pour des processus de mondialisation fructueux qui tiennent compte du principe de la diversité culturelle.



Communication et information

L'UNESCO plaide pour la reconnaissance du rôle fondamentale que la liberté d'expression et l'accès à l'information et les connaissances jouent dans le développement durable.

La Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO détient un mandat universel et un pouvoir fédérateur mondial pour la science de l'océan et le développement des capacités, au service de l'Agenda 2030 et de ses objectifs durables. Plus largement, ce sont tous les programmes de l'UNESCO qui contribuent à la réalisation des ODD définis dans l'Agenda 2030 dans la mesure où l'Organisation vise à instaurer la paix par la

coopération internationale en matière d'éducation, de science et de culture.

C'est pourquoi LIEN/LINK débute avec ce numéro une série d'articles relatifs à chacun des ODD.

Dans ce numéro, consacré à l'ODD n°1 «Pas de pauvreté » nous donnons la parole à «ATD Quart Monde » qui entretient depuis sa création des liens étroits avec l'UNESCO et qui présente une expérience inédite de «croisement des savoirs ». Une «success story » exemplaire.

Dans le numéro 146, nous poursuivrons cette enquête autour d'autres ODD.

Objectif du développement durable 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Les taux d'extrême pauvreté ont été réduits de plus de moitié depuis l'an 2000, une réalisation remarquable, certes, une personne sur dix dans les régions en développement vit encore avec moins de 1,90 dollar par jour et des millions d'autres ne gagnent guère plus. Des progrès significatifs ont été enregistrés dans de nombreux pays d'Asie de l'est et du sudest, mais jusqu'à 42% de la population subsaharienne continue de vivre sous le seuil de pauvreté.

pauvreté ne se résume pas à l'insuffisance de revenus et de ressources pour assurer des moyens de subsistance durables. Ses manifestations comprennent la faim et la malnutrition, l'accès limité à l'éducation et aux autres services de base, la discrimination et l'exclusion sociale ainsi que le manque de participation à la prise de décisions.

croissance économique doit partagée pour créer des emplois durables et promouvoir l'égalité. Des systèmes de protection sociale doivent être mis en place pour aider à soulager les souffrances des pays exposés aux catastrophes et apporter un soutien face aux risques économiques importants. Ces systèmes contribueront à renforcer la manière dont les populations peuvent répondre à des pertes économiques inattendues lors de catastrophes contribueront à mettre fin à l'extrême pauvreté dans les zones les plus pauvres.

Objectifs et cibles

- -1.1 D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,90 dollar américain par jour)
- 1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays
- 1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous
- 1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance
- 1.5 D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental, et leur vulnérabilité - 1.a Garantir une mobilisation importante de ressources provenant de sources multiples
- -1.b Mettre en place aux niveaux national, régional et international des cadres d'action viables, fondés sur des stratégies développement favorables aux pauvres

ATD Quart Monde et l'UNESCO

ENSEMBLE POUR ÉLIMINER LA PAUVRETÉ

Béatrice Noyer, responsable du Pôle recherche au Centre Joseph Wresinski

Les domaines de compétence de l'UNESCO concernant directement les populations vivant dans la pauvreté extrême, il était naturel pour ATD Quart Monde de développer très tôt des relations avec l'Organisation. Ainsi, en 1961 et 1964, deux colloques internationaux placés sous le haut patronage de la Commission nationale française pour l'UNESCO ont introduit un nouveau paradigme concernant les personnes vivant dans la pauvreté, celui de l'exclusion sociale. Après l'obtention du statut consultatif d'OING en 1974, une représentation permanente du Mouvement auprès de l'UNESCO a été mise en place en 1978, ouvrant à une collaboration plus active avec notamment la Division de la jeunesse, les Secteurs de l'éducation, des Sciences sociales, des Droits de l'homme, de la culture, ou encore celui de la communication. ATD Quart Monde a toujours entretenu des relations avec différentes Commissions nationales.

En 1979, à l'occasion de l'Année internationale de l'enfant (AIE), au siège de l'UNESCO, ATD Quart Monde a organisé deux événements: une exposition « Trente ans d'histoire de l'enfant du Quart Monde en Occident » qui fut ouverte par un représentant du Directeur général; et le Congrès international de l'enfant du Quart Monde qui a réuni 350 participants. Celui-ci a permis pour la première fois la prise de parole publique de familles très pauvres dans une instance internationale.

Il y eut de nombreuses suites à ce Congrès : a) Son comité de patronage s'est transformé en « Groupe permanent contre la pauvreté et l'exclusion » qui s'est réuni à l'UNESCO, en décembre 1980, en marge du congrès mondial de sociologie. Joseph Wresinski, fondateur du mouvement, a introduit cette rencontre par une intervention intitulée « La pensée des plus pauvres dans une connaissance qui conduise au combat »; il souligne que la connaissance universitaire et scientifique de la pauvreté « demeure sans vie tant qu'à ses côtés, nous ne trouvons pas ces deux autres parts de connaissance : la connaissance que

possèdent les pauvres, les exclus qui vivent, de l'intérieur, à la fois la réalité de leur condition et la réalité du monde qui la leur impose ; et la connaissance de ceux qui agissent, parmi et avec les victimes dans les zones de grande pauvreté et d'exclusion. » Cette intervention a fondé ce qui deviendra la dynamique du croisement des savoirs.

b) Le séminaire « Extrême pauvreté et exclusion sociale », que ATD Quart Monde a organisé en mai 1981, au Palais de l'UNESCO, sous la présidence d'honneur de M. Amadou Hampaté Bâ, a réuni une soixantaine de participants venant de 14 pays d'Afrique mais aussi d'Occident, et de représentants de plusieurs instances internationales dont l'UNESCO. Un autre séminaire, « Famille, extrême pauvreté et développement » s'est tenu en 1987. Tous deux avaient pour objectif d'échanger autour du thème de l'extrême pauvreté en Europe, en Afrique, en Amérique latine, en Asie, et surtout de la réalité de ceux qui la connaissent et la vivent, et de l'exclusion qu'elle provoque.

c) Plusieurs contrats d'étude ont été signés entre ATD Quart Monde et l'UNESCO, par exemple pour une recherche-action « Lutte contre l'exclusion culturelle de populations très défavorisées » (1981-1983), diverses études : « Illettrisme dans les pays développés », « Enfants de Bogota, témoins de tous les enfants » (1985), « La volonté de vivre en famille » (1987), ... ATD Quart Monde a participé aux travaux de la Décennie mondiale du développement culturel (1988-1997).

Plus récemment, début 2012, ATD Quart Monde a organisé un séminaire international à l'UNESCO, marquant la fin de sa rechercheaction participative « La misère est violence, rompre le silence, bâtir la paix » (2009-2011).

Le 18 mai 2023, les archives d'ATD Quart Monde ont été inscrites par l'UNESCO, au Registre international Mémoire du Monde – Patrimoine documentaire de l'humanité.



LA GRANDE PAUVRETÉ À L'UNIVERSITÉ : LE CROISEMENT DES SAVOIRS

Une Table ronde UNESCO - ATD Quart Monde - 17 octobre 2023

Marie Odile Payen, représentante d'ATD Quart Monde à l'UNESCO

Eliminer la pauvreté est l'objectif du Mouvement International ATD Quart Monde engagé auprès de personnes vivant dans l'extrême pauvreté. A côté d'actions de terrain orientées vers l'accès aux droits il plaide auprès des institutions pour impliquer les personnes en situation de pauvreté dans la réflexion des politiques de lutte contre la pauvreté. En effet pour que les politiques soient vraiment inclusives il ne suffit pas de consulter les communautés démunies ; leur véritable participation dès le début de la réflexion des politiques, jusqu'à leur mise en œuvre et leur évaluation est indispensable pour que l'impact sur la vie des personnes soit

positif. L'approche dite «Croisement des savoirs » favorise un dialogue à égalité entre personnes en situation de grande pauvreté, acteurs de terrain et universitaires en veillant à ce que les points de vue des personnes en situation de pauvreté soient valorisés et intégrés. Elle rend possible cette implication. Malgré la reconnaissance d'universités prestigieuses, cette approche se heurte encore à des difficultés pour être intégrée ex ante dans l'élaboration des politiques par les décideurs

politiques Le programme MOST (Programme pour la Gestion des transformations sociales) de l'UNESCO relie recherche et politique. Il a invité ATD Quart Monde à présenter le croisement des Savoirs le 17 octobre 2023 (Journée internationale pour l'élimination de la paymeté) au cours d'une table ronde avec la pauvreté) au cours d'une table ronde avec des intervenants de Tanzanie, du Mexique, de Bolivie, de France et de Belgique rendue possible par la visioconférence et une interprétation trilingue. Le panel a rassemblé des universitaires, des membres d'ATD Quart Monde dont certains avec l'expérience de la pauvreté et un décideur politique convaincu par expérience de la pertinence du processus. Gabriela Ramos, Directrice générale adjointe pour les Sciences Humaines et Sociales, a introduit la séance en faisant le lien entre le croisement des Savoirs et le rapport MOST « Inclusive and Resilient Societies ». Ce rapport affirme que la lutte contre les inégalités et l'exclusion nécessite d'impliquer dans les processus de prise de décision tout au long du cycle politique, ceux qui ont un accès limité aux services ou sont marginalisés.

Après avoir situé le croisement des savoirs parmi les approches en sciences sociales dans la lignée des épistémologies de libération d'Amérique du Sud, des épistémologies féministes et postcoloniales, un diaporama très vivant a repris l'historique du croisement des Savoirs. C'est la connaissance acquise par la vie partagée avec les familles très pauvres



Le 17 octobre 2023, à l'UNESCO

qui a permis de bâtir les différentes étapes: universités populaires, interpellation des étudiants pendant la révolte de mai 1968... programme Quart Monde Université qui lançait en 1999 à la Sorbonne cette approche du croisement des Savoirs.

Une militante qui a l'expérience vécue de la pauvreté en Bolivie et une universitaire française ont ensuite expliqué de la Paz et de Lille le croisement des Savoirs, ses prérequis pour instaurer la confiance réciproque et l'alternance de temps de groupes et de temps entre pairs. Une prouesse d'avoir réussi cette coordination entre deux personnes de cultures différentes à des milliers de kilomètres.

Une volontaire d'ATD Quart Monde à Mexico et une universitaire bolivienne ont ensuite montré comment a pu s'organiser une formation diplômante au croisement à l'Université Autonome Métropolitaine de Mexico. À sa suite, quelques diplômées ont construit et réalisé un croisement des Savoirs sur la violence faite aux femmes en situation de grande pauvreté en Bolivie.

Puis, pour donner envie aux auditeurs d'approfondir, un universitaire et l'ancien conseiller d'un ministre de la Ville ont expliqué comment l'expérience d'un « croisement des Savoirs » a transformé leur pratique professionnelle. « Pour un décideur politique, c'est un processus de perte du pouvoir et c'est difficile à accepter. Mais c'est perdre du pouvoir pour en gagner au niveau collectif ». L'universitaire tanzanien tellement convaincu par l'expérimentation de l'approche dans le cadre d'un partenariat entre ATD Quart Monde et l'Université d'Oxford a créé depuis un réseau d'universitaires africains anglophones intéressés au croisement des Savoirs.

Pour finir le délégué général d'ATD Quart Monde a fait quelques propositions politiques au public cible de MOST: un premier pas entre le programme MOST et ATD Quart Monde pour amplifier la lutte contre les inégalités et la

pauvreté et leurs perpétuations.

DE BRASOV

Anna Dumitrescu, ancienne spécialiste du programme, Secteur de la culture

J'aimerais vous parler d'une ville de Roumanie, ville qui m'est chère et qui vaut la peine d'être visitée ou revue. Il s'agit de la ville de Braşov (Brassó en hongrois et Kronstadt en allemand) qui se trouve au sud-est de la Transylvanie. Je dois donner quelques repères historiques concernant la Transylvanie en général, avant d'attaquer l'histoire de la ville elle-même et, après avoir donné quelques informations sur les principales attractions touristiques de la ville, je finirai par mentionner une tradition qui fait partie du patrimoine immatériel des Roumains.

La Transylvanie est entourée au sud, à l'est et au nord par la chaine des Carpates et elle est ouverte vers la plaine hongroise à l'ouest. Il s'agit d'une région qui a fait partie du Royaume de Hongrie jusqu'à la fin de la Grande guerre, quand de nouvelles frontières ont été dessinées en Europe. La population majoritaire de la Transylvanie est roumaine, mais il y a de nombreuses minorités, dont - tout naturellement - les plus nombreux sont les Hongrois (mais aussi d'autres populations magyarophones, tels les Sicules). Les spécialistes roumains et hongrois ne sont pas toujours d'accord sur certains aspects de l'histoire de cette superbe région, mais ce n'est pas mon propos ici.

Cette belle et riche région a attiré depuis toujours les envahisseurs. Les diverses vagues de migration du Moyen âge ont, plus d'une fois, mis en danger la Transylvanie. La plus connue, mais ni la première, ni la dernière, fut la fameuse invasion « mongole » ou « des Tatares » (1241). C'est pourquoi les instances administratives du Royaume hongrois ont décidé de « renforcer » les frontières marquées par les Carpates (au sud et à l'ouest). Ainsi, on a installé des populations « de garde ». Il y a certains groupes ethniques magyarophones (les Csángók et les Sicules, par exemple), mais aussi une population germanophone (dits « Saxons de Transylvanie » ou « Sibenbürger Sachsen »). Les autorités hongroises ont fait venir cette population à partir de la deuxième moitié du XIIe siècle. Dans d'autres régions de l'ancien Royaume de Hongrie on a fait venir de véritables Saxons (en Slovaquie, par exemple), mais ici (vu le dialecte qu'ils parlent) c'étaient plutôt des personnes d'origine du Luxembourg et des alentours. Ces colons ont fondé sept

O IN TOUS HEEPIS villes (cités) et c'est pourquoi ils ont nommé la région Sibenbürger. Parmi les villes fondées ou occupées et reconstruites par eux se trouve aussi la ville de Braşov. La ville médiévale a été construite sur une surface déjà habitée par des populations roumaines et hongroises, en bas d'une forteresse fondée en 1211 par les Chevaliers Teutoniques. A partir de 1225, après le départ des Teutoniques, la nouvelle ville sera le domaine des colons auxquels le roi de Hongrie avait donné des privilèges très particuliers de très grande autonomie. La ville est située entre les collines sous-carpatiques, donc par sa nature – elle est bien abritée, mais elle a été quand même très vite entourée d'une ceinture de fortifications. Avec le temps, au fur et à mesure que la communauté s'organisait, les diverses guildes allaient construire des bastions (de véritables tours fortifiées) pour renforcer les remparts de la ville. Deux châteaux forts, l'un vers le sud et l'autre vers le centre de la Transylvanie, complétaient le système de défense de la ville. Un (Cetățuia) est visible de la ville et l'autre est un peu plus loin. Autour de cet autre château fort, à l'époque de la dictature communiste, on a inventé le mensonge qu'il aurait été la résidence de Dracula, ce qui fait que de très nombreux touristes viennent le visiter fascinés...

La ville de Braşov s'est très vite développée

à travers les activités de manufacture et de

commerce avec les producteurs de Valachie,

mais aussi en achetant et en vendant ailleurs

en Transylvanie des produits balkaniques qui arrivaient à travers le pays voisin. Les Valaques

et les commerçants balkaniques n'étaient pas

admis dans la cité (sauf à certains moments très précis) et, au début, ils se sont abrités chez

les Roumains qui avaient un village voisin

de la ville, vers la montagne. Par ailleurs, il

y avait aussi ce que l'on appelait les « sept

villages » qui étaient la source nourricière de

la ville. Ces sept villages étaient habités par

des Roumains et des Hongrois. A l'époque moderne, les « étrangers » ont commencé à être admis plus facilement dans la ville et, ainsi des communautés non « saxonnes » se sont formées.

En plein centre de la vieille ville, il y a une église orthodoxe roumaine et une autre grecque qui sont littéralement «cachées» derrière des bâtiments. L'accès à ces deux églises discrètement cachées, se trouve sur la principale place de la vieille ville, la place où se trouvait autrefois «la mairie», plus exactement le siège du conseil communal. Ce bâtiment abrite aujourd'hui le musée d'histoire de la ville. Braşov a de nombreux musées, dont un musée d'art et un ethnographique, mais mon préféré est une annexe de ce dernier, ce que l'on appelle « Le Musée de la civilisation urbaine ». Créé en 2009, ce musée - installé dans un monument historique de la Place du Conseil – montre toutes les traditions urbaines de la ville. Mais le monument iconique du vieux centre est ce que l'on appelle « L'église noire » ou « Die SchwarzeKirche ». Une église vieille comme la ville qui a été abimée par un grand incendie en 1689. L'église d'origine fut détruite lors de l'invasion tatare de 1241 et une nouvelle église - gothique cette fois-ci - fut érigée aux XIVe - XVe siècles. Au XVIIIe siècle l'église noircie et abimée par le fameux incendie a

été restaurée, mais a conservé son surnom. A l'origine catholique, dès le XVIe siècle l'église est devenue luthérienne, car la population de Braşov, comme tous les « Saxons de Transylvanie », avait adopté cette nouvelle doctrine chrétienne, sous la prédication de Johannes Honterus. Sa statue se trouve du côté sud de l'église.Cette grande et belle église, en plus de ses qualités architecturales réserve aux visiteurs une surprise inattendue . Il s'agit d'une collection de tapis orientaux. Les divers paroissiens qui faisaient du commerce avec les Balkaniques faisaient don d'un tapis de grande valeur (XVe - XVIe siècles) à l'église. Aujourd'hui, son intérieur est décoré de plus d'une centaine de ces rares et précieux tapis. Au pieds de la montagne, comme je l'ai déjà mentionné, il y avait un village roumain, collé aux fortifications de la ville. Il s'agit, de nos jours d'un quartier de la ville moderne de Braşov : Şchei ou ŞcheiiBraşovului . A côté des Roumains, ce village a eu des habitants permanents ou temporaires venus des Balkans, Bulgares ou Grecs, mais - à mon avis - surtout des Aroumains. Toujours est-il que les Balkaniques ont été assimilés par la population locale, les « Mocani », des roumanophones éleveurs de moutons dont certaines traditions (comme les costumes) sont fortement influencées par les traditions balkaniques. Par ailleurs, il faut savoir que





c'est ici, dans le village de Schei, qu'a été fondée la première (XVe siècle) école roumaine (avec le roumain comme langue d'enseignement), car en Valachie et en Moldavie les institutions d'enseignement (sous l'influence de l'Eglise) utilisaient le slavon ou le grec.

Les habitants de Şchei ont une tradition très intéressante, mais aussi très spectaculaire. Il s'agit des « Jeunes de Braşov » (Junii Braşovului) réunis dans une société formée à son tour de plusieurs groupes. La première mention de cette troupe de chevaliers date de 1728, même si leur existence doit être plus ancienne, car ils sont porteurs de traditions ancestrales. Mais, il faut savoir que les Roumains de Transylvanie, bannis surtout à cause de leur attachement entêté à l'orthodoxie, ont connu une époque de « réveil » national, intellectuel et social aux XVIIe et XVIIIe siècles, ce qui explique qu'ils sont devenus tout d'un coup plus visibles à cette époque. Leurs activités à résonnance religieuse ont été assimilées à la période pascale, mais il semble évident que la tradition correspond à la célébration du renouveau de la nature, à la sortie de l'hiver. Ces jeunes chevaliers, réunis dans une hiérarchie presque militaire, ont fait peur au régime communiste et leur société, ainsi que leurs activités, ont été interdites plus d'une vingtaine d'années. Ce qui est extraordinaire est le fait que

lorsque le rétablissement de l'association a été permis, voire encouragé, tant les jeunes que les « anciens » ont repris leurs traditions avec enthousiasme. Ceci explique pourquoi de nos jours, parmi les groupes, il y a aussi de « jeunes » âgés... Le premier dimanche après les Pâques orthodoxes, les « Jeunes de Braşov » (jeunes-hommes, hommes matures et hommes d'un certains âge) enfilent leur costume traditionnel, montent en selle et suivent tout un parcours traditionnel qui finit par la « descente dans la cité », une parade dans Braşov. Pour les habitants de la ville et des alentours, c'est un grand événement, mais il y a aussi des touristes qui viennent de loin pour assister à ce défilé plein de joie et de faste.

Braşov est une ville très moderne, avec une vie culturelle et universitaire très riche, mais je me suis limitée à parler des aspects patrimoniaux de la ville. Quand j'étais gamine, je visitais assez souvent la ville en compagnie de ma grand-mère. A l'époque, ça s'appelait « OraşulStalin » (la Ville Staline) et je ne comprenais pas pourquoi ma grand-mère parlait de Braşov. Ceci explique peut-être mon attachement au patrimoine de la ville qui a retrouvé son nom d'origine.

JE VOUS ÉCRIS DE LIMA

Milena Caceres Valderrama

1. Antes de llegar a París.

En 1981. una vez que terminé mis estudios de Lengua y Literatura en el Perú, me planteé la posibilidad de hacer un Doctorado. Me presenté a diversos programas de becas y ninguno resultó. Acabábamos de salir de la dictadura militar que había durado 12 años y el Perú estaba en no muy buenas relaciones con los países que otorgaban becas.

Mis dos mejores amigas del colegio habían ido a Francia y estudiaron todos sus estudios universitarios, gracias a que la educación en Francia es pública. Entonces me animé. Mi padre, asesor de la Organización de Aviación Civil Internacional (OACI) me había hablado muy bien del trabajo en las organizaciones internacionales, así que me decidí a ir a Francia. Y buscar trabajo en la UNESCO. Si me iba bien en el trabajo me decidiría a hacer mi doctorado.

2. Paris 1982 - 2013

Llegué a París, un 29 de marzo de 1982, y rápidamente ubiqué la UNESCO y pregunté a algunas peruanas cómo se llenaba el Curriculum Vitae porque creía que yo llenaba las condiciones para trabajar en una organización internacional.

Presenté mi CV durante y después de volver a ver si había algún trabajo supernumerario para empezar, lo encontré al cabo de 15 semanas. Era para reemplazar a una persona que se había enfermado, como documentalista.

La documentación, la conocía bien, después de haber transitado más de diez años en la biblioteca de la Pontificia Universidad Católica del Perú, donde hice mis estudios de Bachiller y Licenciada, con un trabajo de investigación que me apasionaba.

Es así como pude empezar mis estudios de

doctorado en octubre de 1982 y los culminarlos en 1988. Y logré combinar durante estos largos años, mi trabajo en la UNESCO, mi vida de familia y mis investigaciones sobre Literatura Oral

No sólo me gradué como Doctor en Literatura en la Escuela de Altos Estudios en Ciencias Sociales en abril de 1988, también logré seguir la investigación en Literatura, especializándome en Teatro Popular y publiqué mi primer libro en París en el año 2001 y en el Perú en el año 2005.

3. Del primer al último día de trabajo en la UNESCO.

Mi primer día de trabajo fue un miércoles 28 de julio de 1982. Era el día del aniversario nacional del Perú, y, al medio día fuimos un rato a la Embajada a festejar. Yo lo interpreté como una buena señal del destino.

Y así empezaron los casi 32 años en que trabajé en la UNESCO. Primero como supernumeraria, es decir, con contratos temporales y luego como empleada contratada. Fueron años muy buenos, buenos, regulares y malos, así como es la vida.

En los años muy buenos y buenos, estuve muy contenta con mi trabajo y mis jefes. Recuerdo cuando trabajaba en la Comunicación, en Estadística y en Educación Superior, con qué alegría iba a trabajar todos los días. Conocí a personas de países que nunca pensé conocer. Eran sobretodo de países nórdicos. Allí donde se dice que habitan las personas más felices del mundo, encontré de todo, como en mi país: personas maduras e inmaduras, realizadas y no realizadas, cultas y con poca educación. El mundo seguía siguiendo el mismo. Sin embargo, hice muy buenos amigos que conservo hasta ahora. En Estadística, había sobretodo funcionarios especializados en estadística de la educación. Aprendí muchísimo sobre cómo elaboraban esos cuadros y lo útil que serían para el mundo entero, yo sólo rellenaba información, lo que no me impidió aprender.

En la Comunicación, había muchas personas del mundo de las ciencias sociales que querían cambiar el mundo gracias al Nuevo Orden de la Comunicación y de la Información. No sé si lo lograron, pero estaban apasionadas por ello.

En Educación Superior, campo que yo ya conocía por ms largos estudios universitarios, me entregué a trabajar completamente comprendiendo el difícil funcionamiento de este rubro en el mundo, con ventajas y desventajas, según la región del mundo a la que perteneces y su coyuntura política.

Y así pasaron los años, luego empezaron los

años difíciles: después de casarme tuve a mis hijas. Estar en un país sin familia es terrible. Un matrimonio necesita de la familia para poder superar los problemas y trabajos interminables que demandan los niños pequeños y en un país como Francia, donde cualquier servicio es muy difícil de conseguir y costoso, fue difícil. Las Asistenta Sociales se volvieron como mis segundas mamás, a las que acudía todo el tiempo. Ellas fueron formidables. En la UNESCO, por esa época, las mujeres con niños pequeños no tenían los mismos derechos que actualmente poseen. Poco a poco se fueron ganando derechos: ¡Gracias a la Directora de Personal mujer Haruko Hirose

Mi último día de trabajo fue un viernes 29 de marzo de 2023.

4. 32 años de conocer al mundo

En todo este tiempo aprendí a trabajar con el mundo entero. También comprendí que hay personas que siempre piensan ayudar y otros que sólo piensan en sí mismos, vengan de donde vengan. Pero creo que el saldo es positivo: Aprendí de todo. Lo bueno lo aprecié y lo malo lo perdoné.

5. La partida

El 31 de marzo del año 2013, empezó una nueva vida. Me jubilé y como dicen los peruanos, me dediqué a mí misma. Volví al Perú a ocuparme de mis padres. Renové los lazos con mis hermanos y mis amigos del colegio, de la universidad y de la sociedad que dejé en el 1982.

Tuve la suerte de celebrar mis 40 años de matrimonio con mi esposo y dos hijas realizadas, cosa que nunca pensé que ocurriría.

También tuve la fortuna de publicar mi segundo libro en el año 2018 y el tercero en 2021. Me siento tranquila, y he aprendido a aceptar mis triunfos y derrotas. Y me siento realizada, lista para empezar esta última etapa de la vida, ahora que he cumplido 70 años.

Trois livres publiés par Milena Caceres :

- La fiesta de moros y cristianos en el Perú.
 París: Indigo, 2001 y Lima, Pontificia
 Universidad Católica del Perú, 2005.
- El Emperador Carlomagno y los doce pares de Francia: Fiesta de moros y cristianos en los Andes del Perú. Lima, Instituto Riva-Agüero de la Pontificia Universidad Católica del Perú,2018.
- La fiesta de moros y cristianos en el mundo, Lima, Instituto Riva-Agüero de la Pontificia Universidad Católica del Perú,

42° SESSION DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'UNESCO

7 au 22 novembre 2023. Regard du Comex sur cette session

Faits marquants

- Election à la présidence de la Conférence générale pour deux ans (2023-2025) de l'ambassadrice Simona Mirela MICULESCU, Déléguée permanente de la Roumanie auprès de l'UNESCO, par acclamation. Avec cette élection, l'UNESCO aura pour la deuxième fois de son histoire trois femmes à la tête des trois organes de l'Organisation (Conférence générale, Conseil exécutif, Secrétariat).

- Plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement sont venus en visite officielle à l'UNESCO lors de cette session :

le roi du Cambodge, le président du Kirghizistan, le président de la Confédération suisse, les premiers ministres d'Albanie, de Macédoine du Nord et d'Andorre (chef du gouvernement).

La première dame d'Ukraine, Olena Zelenska, s'est adressée, en sa qualité d'invitée spéciale, à la séance plénière du 8 novembre 2023. En compagnie de la Directrice générale, elle a inauguré les « rayonnages ukrainiens » dans la Bibliothèque de l'UNESCO puis, ensemble, elles ont longuement admiré la fresque murale réalisée par l'artiste Christian Guémy en hommage à l'Ukraine dans le Hall Miro.

- Cette session a été marquée par le retour des Etats-Unis d'Amérique au sein de la Conférence générale, suite à leur adhésion officielle en juillet dernier à l'UNESCO qu'ils avaient quittée fin 2018.
- La 43^{ème} session de la Conférence générale se tiendra en 2025 à Samarkand, en Ouzbékistan. L'UNESCO célèbrera ses 80 ans lors du biennium 2025/2026.

Principales résolutions

- Soutien à l'action de l'UNESCO en Ukraine (résolution adoptée à la suite d'un vote : 62 pour, 8 contre, 44 abstentions, 71 absents).

- Impact et conséquences de la situation actuelle dans la bande de Gaza/Palestine dans les différents volets du mandat de l'UNESCO (résolution adoptée à la suite d'un vote : 96 pour, 8 contre, 33 abstentions, 49 absents). Ce nouveau point inscrit à l'ordre du jour avait

SO PARTIES été proposé le groupe par des Etats arabes (Vb). Les deux résolutions autres concernant le Moyen-Orient (Jérusalem et les institutions éducatives culturelles dans les territoires arabes occupés) ont été adoptées par consensus, sans débat ni vote.

- Révision de la Recommandation de 1974 sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales.

- Etablissement d'un nouvel institut de catégorie 1 à Shanghai (Chine) : l'Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM).
- Adoption de la Stratégie opérationnelle pour les petits États insulaires en développement (PEID) pour 2023-2029.
- Lancement d'une étude préliminaire sur un projet de Recommandation sur l'éthique des neurotechnologies.
- Renforcement de l'application de la Recommandation concernant la science et les chercheurs scientifiques (2017) afin de promouvoir la liberté scientifique et la sécurité des scientifiques.
- Lancement d'une Collection UNESCO sur l'histoire des civilisations nomades.
- Proclamation d'une Journée internationale du patrimoine culturel immatériel, le 17 octobre de chaque année, date de l'adoption de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel par la Conférence générale à sa 32^{ème} session en 2003.

Budget

Le budget adopté pour le prochain biennium (42 C/5) est en hausse de +25% grâce, d'une part, au retour des USA dont la contribution statutaire représente 22% du budget régulier et, d'autre part, à une croissance continue des contributions volontaires. Le budget intégré ainsi approuvé porte sur un total de 1,8 Mrd \$ pour le prochain biennium et représente une hausse historique des ressources de l'Organisation.

Élections au Conseil exécutif

- Au terme de ce scrutin, de gros pays donateurs font leur retour au sein du Conseil exécutif tels les USA, l'Arabie saoudite et le Qatar, de même que l'Australie également élue après une longue absence, contrairement à la Fédération de Russie, la République islamique d'Iran, l'Afghanistan, la Palestine et l'Ouzbékistan (qui accueillera la prochaine session de la Conférence générale). L'Ile Maurice, petit Etat insulaire en développement (PEID/SIDS) a obtenu le meilleur score lors de ces élections.
- Le Conseil exécutif, dans sa nouvelle composition, a élu la représentante de Sainte-Lucie à sa présidence pour la période 2023-2025 à la suite d'un vote qui l'opposa à l'ambassadrice du Brésil (36 pour Sainte Lucie, 20 pour le Brésil, 2 abstentions).
- La Vérificatrice générale des comptes (Auditor General) de l'Afrique du Sud a été élue Commissaire aux comptes de l'UNESCO pour la période 2024-2029.

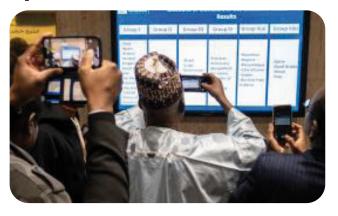
Evénements paralleles

- Le Segment de haut niveau de la Conférence générale (9 novembre) portait sur le thème « (re)Penser les biens communs, agir ensemble pour les protéger » pour discuter de la manière dont les biens communs doivent être pensés et protégés dans le contexte des perturbations majeures que connaît le monde actuellement, avec un accent particulier sur le dérèglement climatique et la transformation numérique. L'événement était structuré en deux parties : la première comprenait une conférence du professeur Dipesh Chakrabarty sur les biens publics mondiaux et la manière dont ils doivent être repensés face aux bouleversements majeurs auxquels le monde est confronté. La seconde partie était consacrée à un panel de haut niveau réunissant des chefs d'Etat et de gouvernement et des personnalités de différents domaines qui ont démontré comment les partenariats de l'UNESCO s'attaquent au dérèglement climatique et à la transformation numérique dans l'intérêt des populations et de la planète.

- Forum des jeunes (14-15 novembre) : Le Forum des jeunes de l'UNESCO, organisé par le Secteur des sciences sociales et humaines, a offert une plateforme aux jeunes pour examiner les solutions pour lutter contre le changement climatique, impact son social la nécessité et d'une transition climatique équitable. Cet événement qui réunissait 170 jeunes acteurs du changement environnemental, experts, militants, dirigeants et autres jeunes influents sélectionnés parmi 150 pays, a fourni un espace de débat et d'échange de solutions innovantes en réponse aux défis sociaux liés au climat.

Leurs recommandations, avec un appel vibrant à agir dès à présent, furent présentées aux Etats membres lors de la dernière journée de la Conférence générale. L'événement a mis également en vedette le Boys Band sud-coréen SEVENTEEN, qui a participé à une séance spéciale avec un spectacle musical dans la soirée du 14 novembre pour soutenir les actions menées par la jeunesse.

- Forum des partenaires (7-17 novembre): Un espace «Partnerships Hub», spécifiquement dédié au Forum des partenaires, a permis une série de sessions thématiques et de tables rondes pour présenter les résultats, renforcer les partenariats, partager des expériences, discuter des meilleures pratiques, et identifier des solutions et des partenariats innovants en appui à l'action de l'UNESCO. Lors de ce Forum furent organisées entre autres:
- Célébration du 70e anniversaire du réseau des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU) (8 novembre) : L'évènement « Agir pour la paix par l'éducation transformative» donna l'occasion de revenir sur la riche histoire du plus ancien et du plus grand réseau d'écoles de l'Organisation dédié à la promotion de l'éducation transformatrice et à l'autonomisation des apprenants en faveur de la paix et de la durabilité.



- Coopération entre les commissions nationales et les ONG (9 nov) : Une tableronde fut organisée par le Comité de liaison ONG-UNESCO sur les moyens de renforcer le partenariat entre les ONG et les commissions nationales pour l'UNESCO.
- Associations et clubs pour l'UNESCO (16 novembre): Une session consacrée aux « Associations et Clubs pour l'UNESCO, acteurs engagés pour un avenir durable » réunissant des clubs, des commissions nationales et les parties prenantes de diverses régions. Elle fut l'occasion de présenter un nouveau guide sur ce réseau « Unis par l'UNESCO : les associations et clubs pour l'UNESCO comme force motrice pour un avenir durable » qui retrace les 75 ans d'histoire du mouvement des clubs.

Autres temps forts

- Dialogue ministériel de haut niveau (8 novembre) : Lors de cette rencontre ministérielle de haut niveau sur l'éducation pour la paix eut lieu la remise des Prix de la jeunesse pour la paix 2023, un concours scolaire international organisé par l'UNESCO avec France Télévision, à l'occasion duquel sept classes ont été récompensées pour leurs peintures, vidéos, musiques et autres formes d'art.
- Célébration du 20e anniversaire de la Convention 2003 (8 novembre) : Une soirée

- Fest-Noz fut organisée par le pays hôte au Palais de Chaillot à l'occasion des 20 ans de la Convention UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.
- Célébration du 60 anniversaire de l'IIPE (8 novembre) : l'Institut international de planification de l'éducation (IIPE) de l'UNESCO a fêté ses 60 ans passés à aider les pays à planifier et à gérer leur système éducatif. Le colloque organisé à cette occasion sur « L'avenir de la planification de l'éducation : Un symposium pour le 60 anniversaire de l'IIPE-UNESCO » a permis de revenir sur les principaux jalons de l'Institut et de tracer les futures pistes pour la planification de l'éducation.
- Réunion du groupe des dirigeants du Comité directeur de haut niveau pour la réalisation de l'ODD-4 (8 novembre): la réunion annuelle de ce groupe sur l'ODD-4 Education 2030 avait pour objectifs d'examiner les progrès liés à l'ODD 4 et aux engagements du Sommet sur la transformation de l'éducation, de définir les prochaines phases des initiatives multilatérales de financement de l'éducation, de planifier les futurs travaux du Comité au regard de l'importance accordée à l'éducation au changement climatique par la COP 28, la réunion mondiale de l'UNESCO sur l'éducation qui aura lieu l'année prochaine, et le Sommet de l'Avenir à l'ONU en 2024.





Pionnières de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme

Par Claudine Monteil

Ancienne diplomate et ancienne deuxième conseillère à la Délégation Permanente de la France auprès de l'Unesco, femme de lettres, est aujourd'hui conseillère à la CNFU

Au moment où Simone de Beauvoir achevait la rédaction du Deuxième Sexe, en 1948, nos droits, ceux de liberté, égalité, fraternité se discutaient âprement. Sur le plan international, deux femmes Eleanor ROOSEVELT (Etats-Unis) et Hansa MEHTA (Inde), ainsi que quelques hommes, parmi lesquels le Français René CASSIN, rédigèrent le texte de la Déclaration universelle des droits dits de l'Homme (droits humains en anglais). Sa création fut une aventure.

Plusieurs personnes furent choisies des différents continents pour préparer ce projet ambitieux pendant près de deux ans. Eleanor Roosevelt en fut la plus importante, puisqu'elle présida les travaux de la Commission des droits dits de l'Homme. René Cassin, éminent juriste et diplomate français, représentait la France dans ces négociations. Né le 5 octobre 1887 à Bayonne René Cassin était un éminent juriste et diplomate français. Entre 1924 et 1938 celui-ci fut le Représentant de la France à la Société des Nations, prédécesseur des Nations Unies. En 1940, il rejoignit le Général de Gaulle dans la France Libre. Plus tard, il fut le premier Président de la Commission nationale française pour l'UNESCO.

1/ Eleanor Roosevelt, pionnière des droits humains aux Etats-Unis et dans le monde

Eleanor Roosevelt naquit dans une famille new-yorkaise aisée le 11 octobre 1884. Orpheline très jeune, elle fut envoyée dans une école privée anglaise de haut niveau pour les jeunes filles, tenue par une féministe d'origine française, Marie Souvestre, qui souhaitait développer l'esprit d'indépendance de ses élèves. La jeune Américaine acquit confiance en elle, devint féministe et bilingue en français. Cela devait lui servir par la suite

lors de la préparation de la déclaration des droits dits de l'Homme avec René Cassin.

De retour aux Etats-Unis à l'âge de 17 ans, après un mariage avec Franklin D. Roosevelt et la naissance de six enfants, un drame allait changer sa vie. Franklin Roosevelt contracta la poliomyélite et resta partiellement paralysé pour le restant de ses jours. A compter de cette année 1921, Eleanor Roosevelt remplaça son mari à maintes occasions, et s'engagea plus encore pour les droits des hommes et des femmes. Elle adhéra au syndicat de la Ligue des Femmes travailleuses, organisation très puissante aux Etats-Unis (Womens Trade Union League), et réussit à monter des fonds pour les actions de ce syndicat de femmes en faveur de la semaine de 48 heures (les semaines pouvaient être de 55 heures), un salaire minimum, et l'abolition du travail des enfants. Elle était aussi très influente au sein du Parti Démocrate.

Mais surtout elle allait se battre pour que les femmes aient les mêmes droits que les hommes et puissent accéder à des postes décisionnels dans toutes les branches : infatigable, elle traversait les Etats-Unis, tenait des réunions dans les usines et les entreprises. Elle lutta également contre les discriminations raciales, en particulier celles à l'encontre de la communauté noire. Eleanor Roosevelt apporta également son soutien constant au Mouvement américain pour les droits civiques.

En avril 1945, au décès de Franklin D. Roosevelt, le nouveau président Harry Truman demanda à Eleanor Roosevelt de faire partie de la délégation américaine aux Nations Unies tout juste créées. Après tout, son mari n'avaitil pas lancé avant son décès les premières pierres de sa fondation ? N'était-elle pas une personnalité très populaire ? Elle allait se retrouver la personne la plus influente dans la préparation de la Déclaration Universelle des Droits dits de l'Homme.

2/ Hansa MEHTA, la grande dame de l'indépendance de l'Inde et des droits des femmes

Née le 3 juillet 1897 à Bombay, Hansa Mehta avait, après un diplôme de philosophie en Inde, étudié le journalisme et la sociologie au Royaume Uni. Elle participa au mouvement de libération de l'Inde de Gandhi, fut, elle aussi, emprisonnée par les Britanniques en 1932, et eut l'honneur de présenter, lors des cérémonies de l'indépendance de l'Inde le 15 août 1947, le « Drapeau National » à la nation indienne au nom des femmes de son pays. De 1947 à 1948 elle fut, avec Eleanor Roosevelt, l'une des deux femmes membre du Comité de rédaction de la Déclaration universelle des droits humains. Elle participa ensuite à la rédaction de la Constitution de l'Inde, adoptée le 26 novembre 1949. En 1950 Hansa Mehta fut élue vice-présidente de la Commission des droits dits de l'Homme (droits humains). Elle se battit dans son pays contre les mariages d'enfants, la polygamie, les lois d'héritage au détriment des femmes, les obligations de mariages au sein de la même caste, etc... Hansa Mehta fut Représentante de l'Inde à l'UNESCO. Jusqu'à son dernier souffle, le 4 avril 1995, où elle s'éteignit à l'âge de 98 ans, elle lutta pour les droits humains.

Sur les quelques membres du comité de rédaction, deux étaient des femmes dont le travail de négociation dura deux ans. Le monde était déjà en pleine guerre froide. Eleanor Roosevelt fut désignée, à l'unanimité, Présidente du Comité pour diriger les travaux.



Hansa Mehta

3/ Le soutien des diplomates femmes de la Commission de la Condition de la Femme à Eleanor Roosevelt et Hansa Mehta.

En amont de ce Comité, Eleanor Roosevelt et Hansa Mehta furent appuyées dans leurs négociations par les premières femmes diplomates d'autres pays membres de la toute récente Commission de la Condition de la Femme de l'ONU. Celles-ci vont influencer considérablement le contenu de la Déclaration, donnant des arguments de négociations en faveur des droits des femmes aux deux femmes membres du Comité de rédaction. Ainsi, l'on doit à:

- Minerva BERNARDINO (République Dominicaine) la référence à l'égalité hommes-femmes dans le Préambule;
- Bertha Maria Julia LUTZ (Brésil), avec Hansa MEHTA, pour l'ajout de la mention « sexe » dans la liste des discriminations à l'article 2 :
- La Bégum Shaista SUHRAWARDY IKRAMULLAH (Pakistan) l'inclusion à l'article 16 des droits égaux entre hommes et femmes dans le cadre du mariage, afin de combattre les mariages forcés;
- Evdokia URALOVA (Biélorussie) l'inclusion à l'article 23 du droit à l'égalité salariale hommes-femmes :
- Marie-Hélène LEFAUCHEUX (France, une des premières diplomates françaises) l'inclusion de plus en plus du droit international en faveur des femmes dans le droit national de chaque pays.

4/ Des négociations ardues et un hommage de l'actuel Secrétaire Général de l'ONU.

La rédaction des articles 1 et 2 donna lieu à d'âpres discussions. Le mérite de René Cassin fut de vouloir un préambule pour clarifier la Déclaration et en expliquer la raison de son importance. Eleanor Roosevelt souhaitait en effet que cette Déclaration fût lisible et claire pour tout citoyen par le monde, et pas seulement pour les juristes et les politiques. Mais le préambule de René Cassin ne mentionnait pas les femmes et seul un langage masculin était utilisé. Une fois encore, les femmes, même involontairement, risquaient d'être écartées de ce processus.

A l'article 1, Hansa Mehta négocia pour que les femmes soient parties prenantes dans la Déclaration et refusa avec énergie l'emploi du terme « tous les hommes » pour représenter l'humanité dans la Déclaration. Elle démontra que la mention du mot « homme » serait

utilisée dans de nombreux pays pour exclure les femmes de leurs droits.

Après d'interminables discussions sur plusieurs mois, **Hansa Mehta réussit à obtenir que le mot « homme » soit remplacé par celui d'« être humain »**. L'article premier se lit ainsi :

«Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. »

L'actuel Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, rendit hommage à Hansa Mehta sur ce point lors de l'anniversaire de la Déclaration.

5/ Adoption de la Déclaration à Paris le 10 décembre 1948, en pleine guerre froide

Dans la nuit du 9 au 10 décembre 1948, le comité de rédaction se réunit à Paris au Palais de Chaillot au Trocadéro. Le choix de Paris avait été soigneusement étudié. La tension entre les Etats-Unis et l'URSS était grande. De plus, les Américains étaient en pleine campagne électorale, et Harry Truman, qui n'était devenu président des Etats-Unis qu'à la suite du décès de Franklin Roosevelt, n'avait pas l'assurance d'être élu.

Finalement, après 83 réunions, dont certaines de plusieurs semaines, et 170 amendements, le projet fut approuvé à Paris le 10 décembre 1948 par la Commission, sans objections mais avec des abstentions, celles des pays du bloc communiste et, à la surprise générale, du Canada.

Epuisée, Eleanor Roosevelt démissionna de la présidence de la Commission des droits dits de l'Homme (droits humains en anglais) en avril 1951. Les mouvements de



Eleonore Roosevelt

libération s'en inspirèrent dans la lutte pour la décolonisation. Aujourd'hui de nombreuses ONG se réclament d'elle pour exiger des comptes aux Etats. Eleanor Roosevelt s'éteignit en 1962. René Cassin reçut seul le Prix Nobel de la Paix en 1968. Hansa Mehta, alors en vie, n'eut droit à aucune distinction et ne fut pas citée.

Il y a quelques années à Genève le nom d'Eleanor Roosevelt n'a pas non plus été retenu lors du dépôt au Siège des Nations Unies d'une plaque commémorative en l'honneur de la Déclaration universelle des droits dits de l'Homme. Celle-ci rend seulement hommage à René Cassin. Des associations internationales et américaines de femmes protestèrent vigoureusement devant cette omission plus que fâcheuse. Les représentants des Nations Unies ont finalement réparé cette injustice et dévoilé une plaque en son honneur. Il était temps. En revanche, il semblerait que le nom d'Hansa Mehta ait été oublié.



Nations Unies, de gauche à droite : Angela Jurdak (Liban), Fryderyka Kalinowski (Pologne), Bodgil Begtrup (Danemark), Minerva Bernardino (République dominicaine) et Hansa Mehta (Inde), déléquées à la Sous-Commission de la condition de la femme, New York, mai 1946.

Hommage

HENRI LOPES: 1937-2023

Madeleine Gobeil, Ancienne Directrice des Arts et de la Vie culturelle à L'UNESCO

Notre ami, notre collègue Henri LOPES, dont la vie pendant plus de vingt ans a été si liée à la vie de l'UNESCO, nous a quittés l'automne dernier après une longue maladie qu'il a combattue jusqu'à la fin

avec vaillance et pugnacité.

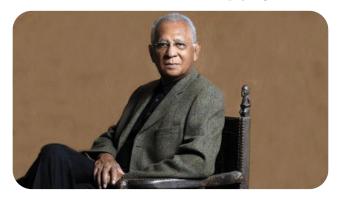
Personnalité hors du commun, il avait publié il y a quelques années un livre magnifique « Il est déjà demain » (Lattes), plus de 500 pages de Mémoires où il retraçait le fabuleux itinéraire de sa vie. Ce jeune métisse congolais nourri d'histoire et de culture européennes s'était lancé dès sa jeunesse dans l'immense rêve de la décolonisation des années cinquante en participant comme militant engagé aux luttes d'indépendance en Afrique et dans son pays le Congo Brazzaville .Il y fut tour à tour Directeur de l'Enseignement et Ministre de l'Education, Ministre des Affaires Étrangères et Premier Ministre, enfin Ministre des Finances. Cet amoureux de l'Afrique a vécu pendant plus de vingt ans une aventure politique passionnante et complexe au service de son pays, où les enjeux pour créer une nouvelle société furent difficiles et pleins d'embûches.

C'est à une période tourmentée de sa vie à 45 ans, en 1981, qu'Henri LOPES a rejoint l'UNESCO comme Sous-directeur général de la Culture et plus tard comme Sous-directeur général des Affaires extérieures. Il y resta vingt ans avant de devenir pendant 18 ans, Ambassadeur du Congo et Doyen du

Corps Diplomatique en France.

En l'accueillant, Le Directeur général de l'époque, Amadou Mahtar M'Bow voulait qu'Henri LOPES apporte à l'UNESCO son expérience d'homme politique et de culture, et ses réseaux internationaux. Henri Lopes connaissait les cinq continents, c'était un voyageur infatigable qui aimait les êtres, les villes et les paysages. Il avait côtoyé Mao et Chou en Lai, les chefs Etat de tous les continents avec une préférence pour le grand Julius Nyerere de Tanzanie, un modèle, qu'il considérait comme son mentor. Historien de formation, écrivain, polyglotte, expert en éducation et en relations internationales, Henri LOPES avait toutes les qualités pour promouvoir les objectifs du Secteur de la Culture, la diversité culturelle et les contacts entre les cultures.

D'entrée de jeu, Henri LOPES se sentira à l'UNESCO comme un poisson dans l'eau, y sera très aimé de ses collègues et des États-Membres. Il voyagera inlassablement pour promouvoir et mettre en valeur l'œuvre majeure de l'UNESCO en faveur du patrimoine mondial de l'humanité, ce millier de sites, ces villes, ces monuments, ces paysages sous sa



protection
et qui
ont donné
son prestige à
l'Organisation:
A b o u S i m b e l,
Florence, Boroboudour,
Notre-Dame de Paris, les
chutes Victoria, les grands
parcs nationaux du Canada
etc. pour ne nommer que
quelques merveilles. Tous les pays
souhaitent on le sait, le label UNESCO
si important pour l'identité nationale et
le tourisme.

C'est à l'époque d'Henri Lopes, au cours des riches années 80 et de l'élargissement de la notion de culture que l'on comprend que la définition de la culture ne peut s'arrêter aux monuments et aux sites, mais qu'elle comprend aussi les expressions, les traditions orales, les rituels, les danses, les chants, les musiques, les langues et le savoir faire de l'artisanat traditionnel si important dans les pays en développement notamment pour la promotion du travail des femmes et de leur créativité. Comme Directrice des arts et de la vie culturelle, j'ai eu l'honneur de mettre en place avec mon équipe à l'Unesco ce que l'on nomme désormais le «patrimoine immatériel» et pour ce travail comme pour celui en faveur de la création artistique, j'ai eu la chance de travailler étroitement pendant 15 ans avec Henri LOPES qui m'apportait un soutien constant. Quel homme était-il? Quel Patron? C'était un homme

libre et heureux. Il y avait chez lui cette élégance, ce sourire bienveillant, cette courtoisie pleine d'humour mais c'était aussi une main de fer dans un gant de velours. A une époque où la valeur «travail» est mise en cause, il était lui-même un immense travailleur, modeste, appliqué, qui possédait la qualité ultime d'un grand patron, il savait déléguer. Il accordait sa pleine confiance à ses collègues responsables, joyeux et travailleurs. Mais il ne fallait pas le décevoir.

Féministe avant l'heure, éduqué jusqu'à six ans par des femmes métisses qui l'adoraient, il n'avait pas attendu «me too» pour accorder sa confiance et son respect à ses collègues féminines comme à ses collègues masculins. Pour Henri LOPES les autres étaient des SEMBLABLES. Il ne parlait jamais de lui, de son glorieux passé, de son écriture, son souci était le bien être des autres et il se sentait à l'aise avec les gens de tous les âges, et de tous les milieux sociaux. C'était un homme de l'ECOUTE, se voulant homme parmi les hommes. Il écrivait la nuit, et c'est au cours de ses 20 années à l'UNESCO qu'il publia ses meilleurs livres, comme romancier, poète et essayiste, « le Pleurer-rire », « le Chercheur d'Afrique » « Le Lys et le flamboyant » entre autres, et qu'il acquit de fidèles lecteurs qui admiraient cette plume chatoyante et ensoleillée.

Henri LOPES disait en souriant : «L'UNESCO fut mon Abbaye de Thélème »

Hommage

PÍO RODRÍGUEZ, CONCILIADOR EJEMPLAR

Federico Mayor Zaragoza Ancien directeur général de l'UNESCO (1987-1999)

Nació en 1935 en Puerto Castillo (Ávila) y falleció en Madrid el 2 de agosto de 2023, después de haber conocido mucho mundo y haber trabajado y escrito con denuedo durante 88 años.

Él mismo refirió las múltiples ciudades en las que vivió: El Puerto, Ávila, Madrid, San Salvador, Santo Domingo, Lima, San José de Costa Rica, La Habana, Nueva York, y París.

El 17 de diciembre de 1988 el Consejo Ejecutivo de la UNESCO adoptó, en su 148 reunión, la siguiente Resolución en homenaje a Pío Rodríguez: "El señor Pío Rodriguez, colaborador de la UNESCO desde 1966 y desde 1968 funcionario de la Organización, ha estado infatigablemente al servicio de comunidad internacional... debiendo destacarse su contribución a los trabajos y el buen funcionamiento del Consejo Ejecutivo a lo largo de los 10 años en que ha actuado como Secretario del mismo... El Consejo expresa su sincero agradecimiento al señor Rodríguez con motivo de su jubilación y le desea largos años de éxito, buena salud y grandes, satisfacciones en su actividad ulterior"...

Pío Rodriguez, el conciliador, el escritor y poeta. Se halla en sus escritos, la impronta de su compromiso con la libertad, la igualdad y la fraternidad.

Licenciado en Filosofía y Letras; Profesor de Psicología en la UN de El Salvador; consultor de la UNESCO en los ministerios de educación de la República Dominicana, Perú y Costa Rica; secretario del Consejo Ejecutivo y de la Conferencia General: consultor de la Dirección General en cuestiones de democracia y cultura de paz; miembro del patronato de la Fundación Cultura de Paz... Pío nos ha dejado, además de su trayectoria ejemplar, varios novelas y libros de poemas: "Inversiones y una disculpa",1974; Encuentros para una biografía", 1980; "La luz sin espalda",1982; "Itinerario poético", 2018...

Le conocí en los años en que fui Director General Adjunto (1979-1981) y, desde luego, cuando tuve el honor de dirigir la Organización (1987-1999). Después, ya ambos "jubilados trabajadores", nos reuníamos los dos matrimonios, con frecuencia, en Madrid

y en París, ciudades en las que alternaban su vida...

Pedagogo y escritor. Pío era, sobre todo, un gran conciliador, siempre dispuesto a mediar, a procurar manos tendidas y abiertas, siempre el perfil humano en primer lugar, labor en la que disfrutó de la colaboración

insustituible de su mujer Lola y de su hija Lolín.

Una de sus realizaciones de mayor relieve fue el Informe de 1995 sobre la efectiva relación institucional en la UNESCO entre la Conferencia General, el Consejo Ejecutivo y la Secretaría.

Así cierra Jesús Bermejo el escrito en que refiere el fallecimiento de su amigo Pío Rodriguez: "Querido Pío: nunca olvidaré tu compromiso con la libertad, con la fraternidad y con la igualdad. Nunca olvidaré tu dedicación apasionada en defensa de la educación de la infancia y de la juventud, a escala mundial"... Pío Rodriguez se ha ausentado, pero su recuerdo seguirá siendo referente de los viandantes, "con el amor a cuestas", como escribió el gran Miguel Hernández.



Retrouvez la version française de l'article sur le site de l'Afus : **afus-unesco.org**

Hommage

ELIZABETH KHAWAJKIE

Georges Poussin

Ancien chef de la Section des industries créatives pour le développement

Elizabeth Khawajkie s'est éteinte subitement dans la nuit du 18 au 19 novembre 2023. Jusqu'au dernier jour, elle a gardé ce sourire lumineux, ce regard chaleureux, pétillant d'humour et de tendresse, et ce dynamisme qui la caractérisaient. Ils comblaient d'aise tous ceux qu'elle associait volontiers à ses initiatives et qui la suivaient avec enthousiasme. Parce que c'était elle, dotée de son charisme. A l'UNESCO, de 1976 à 2005, elle a largement développé et coordonné, depuis le Secteur de l'Éducation, le Réseau des écoles associées, donnant à celui-ci une grande ampleur et en en faisant la source d'activités très porteuses. On citera de grands projets intersectoriels dans des pays de toutes les régions ou de l'ensemble de celles concernées, qu'ils soient relatifs à l'éducation, à l'environnement, en mer Baltique, en Méditerranée de l'Ouest, au Danube, aux Caraïbes et ailleurs, à la Route de l'esclave, à l'éducation à la paix ou aussi bien à l'artisanat. Plusieurs de ces réalisations ont permis la confection de guides méthodologiques. Elizabeth Khawajkie a en outre été à l'origine de nombreuses autres publications pédagogiques. Retraitée, elle est restée fidèle à l'Organisation et à ses idéaux, à travers l'AAFU, en collaborant particulièrement à la revue LIEN. Toujours active et imaginative, elle a organisé à Dinard où elle résidait souvent avec Patrick, son mari, et où nous nous sommes retrouvés, une vaste rencontre internationale de jeunes de ses chères écoles associées et, plus récemment, au sein de l'association dénommée Lord Russell, un programme de conférences alliant la culture américaine, ses racines, et la culture française qu'elle avait totalement épousée. Elle excellait au golf et elle avait une vraie passion pour le bridge. Amoureuse de la vie, elle en donnait goût aux autres. Elle avait une grande compréhension des êtres et savait faire preuve de solidarité et de patience pour ne jamais les heurter. C'est une grande dame, modèle de générosité, de conviction et d'efficacité qui nous a quittés, une collègue et amie exemplaire qui demeurera en nos cœurs.

Qu'elle repose en Paix.



LES OCÉANS NE SERONT PEUT-ÊTRE PLUS BLEUS

Dr Eliens Molins, Docteur en physique et Professeur de recherche à l'Institut de sciences de matériaux de Barcelone

L'eau, l e sang bleu de notre planète vivante, réside principalement dans nos océans, jouant un rôle crucial dans le maintien de l'équilibre écologique et la préservation de la vie. Cependant, cet équilibre délicat est menacé, mettant en péril notre survie même. La perte de la biodiversité côtière, la contamination, les effets du changement climatique et l'exploitation non réglementée des eaux internationales sont des problèmes omniprésents qui exigent une attention urgente pour sauvegarder les écosystèmes marins. Le changement climatique se distingue comme étant un facteur majeur de l'acidification des océans, un phénomène où l'augmentation du dioxyde de carbone atmosphérique, dont les quatre cinquièmes proviennent de la combustion des combustibles fossiles, est absorbée par les océans. Cet excès de CO2 réagit avec l'eau de mer, faisant baisser les niveaux de pH, c'est à dire, acidifiant les eaux océaniques. Cela constitue une menace sérieuse pour la vie marine, en particulier pour les organismes qui dépendent du carbonate de calcium pour la formation de leur coquille ou de leur squelette, tels que les récifs coralliens, les mollusques et certaines espèces de plancton. Leur capacité à prospérer, se reproduire et former des habitats cruciaux est compromise, perturbant ainsi l'équilibre délicat des écosystèmes marins.

Les pratiques intensives de pêche, alimentées par la demande croissante de produits de la mer, exercent une pression énorme sur les océans, fournissant actuellement un sixième de l'apport en protéines pour les êtres humains. Les méthodes de pêche non réglementées et non durables perturbent non seulement l'équilibre naturel des écosystèmes marins, mais menacent également les moyens de subsistance des communautés côtières dépendantes de la pêche pour leur subsistance et leurs revenus. Outre la surpêche, l'exploration et l'extraction des ressources des profondeurs marines présentent leurs propres dangers.

L'exploitation minière en haute mer, motivée par la demande de minéraux et de métaux rares, comporte des risques importants pour la biodiversité marine, entraînant la destruction des habitats, la libération de produits









État actuel des sciences océaniques dans le monde





La Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO



chimiques toxiques dans la colonne d'eau et des perturbations aux impacts durables sur des écosystèmes fragiles et uniques. Les océans souffrent également de la pollution causée par des produits chimiques et les micro plastiques. Les polluants chimiques, y compris les métaux lourds, les pesticides et les déchets industriels, pénètrent dans l'océan par diverses voies, notamment les rivières et les ruissellements côtiers. Ces contaminants s'accumulent dans les tissus des organismes marins, entraînant une bioaccumulation le long de la chaîne alimentaire, affectant finalement la santé humaine lors de la consommation de fruits de mer contaminés. De plus, la pollution plastique a atteint des niveaux alarmants, avec des plastiques à usage unique et des micro plastiques contaminant les environnements marins et mettant en danger la vie marine.

Les impacts à long terme des micro plastiques sur les écosystèmes marins ne sont pas bien connus, mais leur présence dans divers organismes suscite des inquiétudes quant aux perturbations écologiques potentielles et aux risques pour la santé humaine. Faire face à ces menaces pour les océans nécessite des efforts concertés sur plusieurs fronts.

Il est crucial de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'atténuer le changement climatique pour alléger les pressions de l'acidification des océans. La mise en œuvre de pratiques de pêche durables, y compris la gestion des pêches et la création de zone marines protégées, peut aider à restaurer les stocks de poissons épuisés et à protéger les habitats marins. Le renforcement

de la gouvernance internationale et des réglementations est essentiel pour l'exploration et l'extraction, responsables des ressources des profondeurs marines. En ce sens, le récent Traité sur la Haute Mer des Nations Unies est un bon pas en avant. De plus, réduire l'utilisation de produits chimiques nocifs, améliorer les systèmes de gestion des déchets et promouvoir les économies circulaires peuvent contribuer à atténuer la pollution et à prévenir l'accumulation supplémentaire de plastiques dans les océans. Protéger les océans est essentiel non seulement pour les innombrables espèces qui les peuplent, mais aussi pour le bien-être de l'humanité. En reconnaissant et en affirmant les menaces créées par le changement climatique et les activités humaines, nous pouvons œuvrer pour un avenir plus durable et résilient pour nos océans et les précieux écosystèmes qu'ils abritent. La sensibilisation et l'éducation sont essentielles pour convaincre les personnes, les communautés et les nations à prendre des mesures significatives pour préserver la force vitale que représentent nos océans. En conclusion, le sang bleu de notre planète mérite notre plus grande attention et notre plus grand soin. Les océans nous connectent tous, et leur santé est nécessaire pour garantir celle de la planète entière. En tant que gardiens de cette ressource précieuse, il est de notre responsabilité d'agir maintenant pour garantir un environnement marin prospère pour les générations actuelles et futures.

BELLE ANNEE 2024 pour la HAUTE MER.!*

Un traité historique pour l'humanité! « Le navire est arrivé au port »

Après 20 ans de débats, l'ONU a adopté en septembre 2023 un traité juridiquement CONTRAIGNANT pour la haute mer. Sa ratification durera jusqu'en 2025, date à laquelle il entrera en vigueur.

- 1. Lutte contre la pollution chimique et les déchets plastiques (un camion benne est déversé chaque minute !)
- 2. Gestion des pêches pour la reconstruction des stocks de poissons.
- 3. Baisse de la température et de l'acidification (cause des grandes tempêtes...)
- Reconnaissance des Droits et des connaissances traditionnelles des peuples autochtones
- 5. Liberté de la recherche scientifique
- 6. Partage juste et équitable des bénéfices et des découvertes pour les sciences, les technologies et la médecine.

Josette Romme Chastenet

POURQUOI LE NOUVEAU TRAITÉ SUR LA HAUTE MER EST ESSENTIEL POUR LE MONDE ENTIER

Les 193 États membres de l'ONU ont adopté le 13 juin 2023 un accord juridiquement contraignant sur la biodiversité marine, après près de deux décennies de négociations acharnées, sur la création d'une vague commune de conservation et de durabilité en haute mer, au-delà des frontières nationales, couvrant les deux tiers des océans de la planète. Voici cinq points clés qui expliquent pourquoi cet accord est important pour le monde.

1. Une protection fraîche au-delà des frontières

Si les pays sont responsables de la conservation et de l'utilisation durable des cours d'eau relevant de leur juridiction nationale, la haute mer bénéficie désormais d'une protection supplémentaire contre des tendances destructrices telles que la pollution et les activités de pêche non durables. Adopté par la Conférence intergouvernementale sur la biodiversité marine des zones situées audelà des juridictions nationales (BBNJ), le traité sur la « haute mer » vise à assurer la gestion des océans au nom des générations actuelles et futures, conformément à la Convention sur le droit de la mer.

Le nouvel accord contient 75 articles qui visent à protéger, soigner et assurer l'utilisation responsable du milieu marin, à maintenir l'intégrité des écosystèmes océaniques et à conserver la valeur inhérente à la diversité biologique marine. « L'océan est l'élément vital de notre planète, et aujourd'hui, vous avez insufflé une nouvelle vie et un nouvel espoir pour donner à l'océan une chance de se battre », a déclaré le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres.

2. Des océans plus propres

Des produits chimiques toxiques et des millions de tonnes de déchets plastiques inondent les écosystèmes côtiers, tuant ou blessant des poissons, des tortues de mer, des oiseaux de mer et des mammifères marins, et se frayant un chemin dans la chaîne alimentaire pour finir par être consommés par l'homme.

Plus de 17 millions de tonnes de plastique ont pénétré dans les océans en 2021, ce qui représente 85 % des déchets marins, et les projections devraient doubler ou tripler chaque année d'ici à 2040, selon le dernier rapport sur les Objectifs de développement durable (ODD).

Selon les estimations des Nations Unies, d'ici 2050, il pourrait y avoir plus de plastique dans la mer que de poissons si aucune mesure n'est prise.

Le Traité vise à renforcer la résilience et contient des dispositions fondées sur le principe du pollueur-payeur ainsi que des mécanismes de règlement des différends.

En vertu des dispositions du traité, les parties doivent évaluer les incidences potentielles sur l'environnement de toute activité prévue au-delà de leur juridiction.

3. Gérer durablement les stocks de poissons Selon les Nations Unies, plus d'un tiers des stocks

mondiaux de poissons sont surexploités.

Le traité souligne l'importance du renforcement des capacités et du transfert des technologies marines, y compris le développement et le renforcement des capacités institutionnelles et des cadres ou mécanismes réglementaires nationaux.

Il s'agit notamment de renforcer la collaboration entre les organisations maritimes régionales et les organisations régionales de gestion des pêches.

4. Baisse des températures

Le réchauffement planétaire fait grimper la température des océans à de nouveaux sommets, ce qui entraîne des tempêtes plus fréquentes et plus intenses, l'élévation du niveau de la mer et la salinisation des terres côtières et des nappes phréatiques.

Pour répondre à ces préoccupations urgentes, le traité propose des orientations, notamment par le biais d'une approche intégrée de la gestion des océans qui renforce la résilience des écosystèmes pour lutter contre les effets néfastes du changement climatique et de l'acidification des océans, et qui préserve et rétablit l'intégrité des écosystèmes, y compris les services liés au cycle du carbone. Les dispositions du traité reconnaissent également les droits et les connaissances traditionnelles des peuples autochtones et des communautés locales, la liberté de la recherche scientifique et la nécessité

5. Vital pour la réalisation de l'Agenda 2030

d'un partage juste et équitable des bénéfices.

Le nouvel accord « est essentiel pour faire face aux menaces qui pèsent sur l'océan, et pour le succès des objectifs et cibles liés à l'océan, y compris l'Agenda 2030 », a déclaré le chef de l'ONU.

Parmi ces objectifs et cibles figurent l'Objectif de développement durable (ODD) 14, qui vise notamment à prévenir et à réduire

vise notamment à prévenir et à réduire considérablement la pollution marine sous toutes ses formes d'ici 2025, et à mettre fin à la surpêche grâce à des plans de gestion fondés sur des données scientifiques afin de reconstituer les stocks de poissons dans les plus brefs délais possibles.

Le nouvel accord permettra la mise en place d'outils de gestion par zone, notamment de zones marines protégées, afin de conserver et de gérer durablement les habitats et les espaces vitaux en haute mer et dans la zone internationale des fonds

Le traité tient également compte des circonstances particulières auxquelles sont confrontés les petites îles et les pays en développement enclavés.

LA GESTION DES **ENERGIES PRESENTES ET FUTURES**

Une interview recueillie par Neda Ferrier, membre du COMEX, présidente du club « Mémoire et Avenir »

Jean Audouze, astrophysicien, et John Crowley, ancien fonctionnaire et PDG de PHGD, un groupe de sociétés de conseil pour les énergies renouvelables et l'environnement, ont échangé sur le thème « Energies pour demain » dans un entretien vidéo réalisé par Neda Ferrier.

Jean Audouze, En 1999 vous avez contribué pour la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et techniques (COMEST) à l'élaboration d'un Cadre d'action sur l'éthique de l'énergie. Qu'est-ce qui a changé ces 30 dernières années dans la production et la

consommation énergétiques?

JA : La situation énergétique, initialement bonne, s'est largement détériorée depuis les années 2000, principalement en raison de l'augmentation des coûts énergétiques liée à la privatisation de l'accès à l'électricité en Europe. En France, ce changement a entraîné une hausse des prix, malgré un unique producteur auquel il a été fait obligation de vendre l'électricité à prix relativement bas à différents opérateurs qui en font monter le coût.

Par ailleurs, le secteur nucléaire français a connu des difficultés, aggravées par l'opposition des écologistes et le démantèlement de plusieurs centrales, affectant EDF et Areva. Malgré les solutions existantes pour les problèmes de sécurité, la France a perdu son avance dans

l'énergie nucléaire décarbonée.

Il est essentiel d'adopter un mix énergétique équilibré, sans privilégier une source d'énergie spécifique. Par ailleurs, on n'a pas suffisamment œuvré pour l'économie d'énergie, persistant dans un certain gaspillage, un enjeu qu'il faut aborder avec sérieux.

John Crowley, où en sont vos réflexions sur l'exploitation de nouvelles technologies pour une production énergétique plus efficiente, ainsi que sur leur impact sur nos modes de vie?

JC : Traditionnellement, la prospérité d'un pays a été mesurée par des indicateurs comme le PNB, qui ne sont pas toujours significatifs. Un meilleur indicateur serait la consommation d'énergie, étroitement liée à la prospérité et à la modernité. Historiquement, consommer plus d'énergie signifiait être plus prospère, et depuis le 2ème tiers du 20 ème siècle l'électrification est l'indicateur par excellence de la modernité.

Il y a deux façons d'interpréter cette corrélation. La première, erronée, suggère qu'une baisse de consommation d'énergie équivaut à une perte de prospérité. Cette vue, de plus en plus courante, néglige le fait que cette relation est le résultat des systèmes économiques et sociétaux dont nous avons hérité. Il y avait un tournant à prendre dans les années 90 à la faveur d'accords internationaux qui aurait permis d'agir de manière concertée. Or

des choix inappropriés niveau international ont aggravé notre situation énergétique, qui est pire aujourd'hui qu'en 1995 au moment de la première Conventioncadre des Nations Unies sur le changement climatique, qu'en 1998 au moment de l'adoption du Protocole de Kyoto, ou qu'en 2005 au moment de l'entrée en vigueur tardive dudit protocole.

L'autre interprétation, plus correcte mais qui reste problématique, est que nous avons construit des systèmes dont la prospérité dépend de la consommation d'énergie. Notre défi est de séparer ces deux éléments, en se concentrant non seulement sur la décarbonation, mais sur une réduction générale de la consommation d'énergie. Cela soulève la question de l'efficacité énergétique. Nous avons créé des systèmes où gaspiller de l'énergie est synonyme de prospérité. L'efficacité vise à obtenir les mêmes résultats avec moins d'énergie, tandis que la sobriété implique de renoncer à certains entrants ou résultats jugés facultatifs. La sobriété, un enjeu comportemental, complète l'efficacité, qui est principalement

technique.

Enfin, remplacer les énergies fossiles par les énergies renouvelables, à structure de consommation inchangée, n'est pas suffisant et aura pour effet de créer des systèmes plus complexes, et probablement plus fragiles, tributaires de révolutions technologiques dont nous ne savons rien. L'enjeu est donc, à l'inverse, de reconfigurer nos systèmes économiques et techniques pour maintenir la prospérité et le bonheur humain dans la durée, avec moins d'énergie. La consommation d'énergie devrait être vue comme un moyen d'obtenir des bienfaits (lumière, chaleur, puissance), et réduire cette consommation devrait être perçu comme un gain, non un sacrifice.

On peut trouver des raisons d'espérer dans les dispositifs déployés pendant l'hiver 2022-2023 pour permettre aux sociétés européennes de négocier le virage énergétique imposé par la guerre en Ukraine. La consommation en France a pu être réduite d'environ 10% sans sacrifice notable dans les modes de vie. Plutôt que de compter sur les grand-messes internationales que sont les conférences du climat, qui souvent débouchent sur des résultats décevants en raison de la confrontation d'intérêts antagonistes, ne faut-il pas plutôt miser sur l'action individuelle tendant à accroître l'efficacité et la sobriété

énergétiques?

JA: Il est possible en effet de réaliser des économies d'énergie sans altérer notre mode de vie. Ainsi, les Européens vivent aussi bien que les Américains tout en consommant trois fois moins d'énergie. Les États-Unis pourraient réduire significativement leur consommation énergétique sans perte de confort.

La décarbonation est néanmoins essentielle, surtout avec les changements climatiques actuels. Cela implique des solutions à la fois techniques, scientifiques, économiques et politiques. La décision de réduire le nucléaire en France, malgré son rôle dans la décarbonation, a entraîné une augmentation des coûts énergétiques. De plus, la privatisation de l'électricité a été une erreur coûteuse, affectant à la fois l'économie et la capacité technologique.

Face à cet échec, nous devons revoir notre modèle énergétique. Cette table ronde vise à démentir les idées fausses et à discuter des solutions avec des experts. Comme John l'a souligné, nous ne pouvons pas renoncer à l'énergie. Il est crucial d'aborder ce problème avec lucidité et sans biais politique pour

trouver les meilleures solutions.

JC: L'hiver 2022-2023 s'annonçait difficile avec des tensions sur le réseau électrique, menaçant sa fiabilité. Cette situation a favorisé une prise de conscience générale de l'importance d'un réseau électrique interconnecté et dépendant du comportement collectif. La disponibilité de l'électricité, autrefois considérée comme acquise, est désormais questionnée et les gens cherchent à prévenir ses défaillances.

Durant l'hiver, une économie d'environ 10 % de consommation électrique a été observée dans le secteur résidentiel et tertiaire. Cependant, des économies plus importantes nécessiteraient de repenser nos équipements et notre rapport à

l'énergie.

L'exemple de l'isolation thermique en France montre qu'une grande partie de l'énergie consommée pour le chauffage est perdue, soulignant le besoin d'investissements dans la rénovation thermique et la modernisation des équipements. Cependant, les objectifs ambitieux des pouvoirs publics en matière de rénovation énergétique n'ont été réalisés que dans des

proportions réduites.

L'effort pour économiser l'énergie s'étendra sur 20 à 30 ans, avec l'enjeu de chaque nouvel investissement apportant un gain significatif en énergie. Les politiques publiques actuelles se concentrent trop sur des objectifs théoriques à long terme, comme l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici à 2050 - ou dans certains pays en développement 2060 ou 2070. Nul ne sait quels seront, à cet horizon, le mix énergétique, le contexte géopolitique, les transformations technologiques. Se focaliser sur de tels objectifs à long terme c'est se détourner de ce qui devrait être prioritaire, le chemin immédiat de transformation. Ce chemin doit être pris maintenant, en anticipant les transformations technologiques, notamment dans les domaines du stockage électrique, des biotechnologies, et du nucléaire.

JA: Il est certain que la question du nucléaire évoluera dans les prochaines décennies. Un système énergétique agile et flexible est nécessaire pour intégrer les futures transformations technologiques. Actuellement basé sur la fission, le nucléaire pourrait se tourner vers la fusion, offrant une capacité énergétique supérieure malgré d'importants défis techniques.

La production d'énergie est d'abord un problème de physique, qui devient ensuite économique. Il est crucial d'écouter les spécialistes et de prendre des décisions politiques fondées sur la raison et non sur des dogmes ou des idées préconçues. Cela aidera à résoudre de manière efficace les problèmes énergétiques actuels.

A partir de ce constat d'un chemin à suivre vers une évolution des technologies, comme des structures et des mentalités, quels arguments opposeriez-vous aux partisans des théories de l'effondrement soutenues par certains scientifique?

JC: Je ne m'oppose pas à l'idée d'effondrement, que je perçois déjà comme une réalité dans le déclin du système dont nous avons hérité. Cette prise de conscience, bien que progressivement acceptée, se heurte encore à de fortes résistances culturelles

et idéologiques.

Depuis les travaux du Club de Rome en 1972, nous savons que le modèle du 20e siècle, s'il persiste, mènera à l'effondrement, avec des conséquences déjà visibles dans notre système énergétique et au-delà - on pourrait parler aussi de la santé des océans ou de la production agricole. Face à cela, il est crucial de rendre nos institutions et sociétés plus robustes et résilientes, en recherchant des alternatives durables, même si elles divergent de notre modernité actuelle.

L'effondrement peut être vu comme une opportunité de questionner l'idée un peu folle, inscrite dans notre modernité techno-scientifique, selon laquelle les humains auraient à la fois la vocation et la capacité sans limite de refaire le monde à leur image, image fantasmée de ce qu'ils aspirent à être, des créateurs qui détrônent le Créateur. La modernité est une théologie, qui déplace le lieu de la divinité d'une force extérieure créatrice de l'univers à l'humain lui-même. Nous ne sommes pas condamnés à y rester.

Cette approche me paraît donc féconde intellectuellement. En revanche, je suis fermement opposé aux idées extrêmes qui prônent l'effondrement des institutions et des sociétés pour que de leurs ruines renaisse quelque

chose de nouveau.

Je suis hostile à ces politiques du pire. Dans ses essais politiques des années 1930-1940, avant ses grands romans « La ferme des animaux » et « 1984 », Orwell s'intéressait à des formules du type « On ne peut pas faire d'omelette sans casser des oeufs ». Formule classique d'apologie du totalitarisme et de justification des purges staliniennes, à laquelle Orwell rétorquait simplement : « Où est l'omelette? »

Donc l'effondrement oui, comme cadre de pensée, mais certainement pas comme une hypothèse pratique à encourager.

L'entretien vidéo complet est disponible sur le site de l'Afus : afus-unesco.org

REDS IN BLUE; THE REEDUCATION OF RACE.

Wolfang Vollmann, Ancien directeur du Bureau UNESCO de Dhaka (Bangladesh)

Il est bien connu que la bibliothèque de l'UNESCO, au rez-de -chaussé du bâtiment central, est une fontaine vivante des savoirs et des connaissances, grâce à la mise à disposition des lecteurs et des chercheurs de documentations et de publications en relation avec les thématiques développées par l'UNESCO.

Le lecteur est accueilli par un stand exposant une sélection des derniers livres reçus par la bibliothèque, mais aussi de plusieurs tables de travail qui invitent à la lecture.

Une récente visite m'a mis en présence de deux livres particulièrement intéressants, tant par leur contenu historique et social, que par leur dimension éminemment politique:

il s'agit de ; i) The Re-edcuation of Race, de Sonali Thakkar et de ii) Reds in Blue, de Louis Howard Porter ; 2023.

Les ouvrages de L.H.Porter, et de S.Thakkar, nous plongent dans l'histoire mouvementée des premières années pendant et après la création de l'UNESCO, et décrivent comment les grandes puissances de l'après-guerre ont pu gérer avec moultes hésitations et audace les suites cahotiques de la deuxième guerre mondiale. En ce sens, la naissance d'une grande organisation mondiale entièrement dédiée à la culture, la science et l'éducation, afin de faire valoir les valeurs humaines en toute politique internationale, fut un acquis inestimable.

Le livre de S.Thakkar vise à documenter les innombrables initiatives de la conscience humaine, réveillées pendant la deuxième guerre mondiale, lorsqu'il s'agissait afin de mettre fin aux politiques inspirées par des théories racistes.

Selon S.Thakkar, les origines de l'UNESCO pourraient bien être situées en 1942, à la conférence CAME (Conference of Allied Ministers of Education), alors que nous étions encore en pleine guerre mondiale.

. Cette conférence mettait l'accent sur la



Reds in Blue, Louis Howard Porter



The Reeducation of Race, Sonali Thakar

reconstruction l'éducation de dans les touchés par les affres de la guerre et de l'occupation, et destructions les d'une guerre totale. En effet il s'agissait de réveiller l'esprit humaniste dans toutes ses dimensions, en Europe et dans le monde. Le nombre de membres à la CAME continuait à grandir rapidement. Ainsi de grandes puissances, telles que les Etats Unis et l'URSS, et même la Chine (selon S. Thakkar !) y participaient déjà. C'est à ce moment là que commençait à germer l'idée de la création d'une organisation permanente dédiée à l'éducation, et affiliée aux autres organisations internationales en cours de création. Selon l'auteure, la réunion de la CAME, devrait être vue comme une première réponse humaniste au vu des destructions massives des villes et des villages dans le monde entier. La reconstruction de l'éducation, au sens humaniste était un devoir absolu afin de se débarrasser des théories néfastes et mortifères de race et du racisme. L'auteure trace avec finesse et envergure, les étapes suivantes qui, finalement ont abouti à la création de l'UNESCO en 1945. Le grand mérite de S.Thakkar consiste à avoir saisi, partant d'une situation chaotique à souhait dans l'après guerre en 1945, le développement de la pensée anti-coloniale et anti-raciste, et souligné, pour ce faire, le rôle prépondérant de l'UNESCO.

Louis H.Porter (Reds in Blue) va plus loin et prend à son compte les différents courants de pensées de l'après-guerre. Les rôles et propositions d'actions des grandes puissances sont analysés et situés dans un contexte extrêmement complexe. Ainsi le livre de Porter nous apprend beaucoup sur les décisions et activités de l'URSS, dont le rôle en tant que victime et vainqueur constituait un élément clé dans l'atmosphère de l'après-guerre. Il est vrai que l'URSS avait participé aux premières réunions de la CAME en 1942, et en 1945, URSS avait rejoint la fondation des Nations Unies, y compris ses organes tels le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, et la signature de la Charte des Nations Unies.

L'auteur décrit avec force détails, les activités de l'URSS après la fondation de l'ONU, mais aussi les raisons qui avaient poussé l'URSS à ne pas rejoindre l'UNESCO dès sa création. Louis Porter invite le lecteur à suivre en détail les multiples

raisons de cette politique d'absence temporaire. Ainsi ce n'est qu'en 1954 que l'URSS a rejoint l'UNESCO. Porter rappelle aussi à notre souvenir que l'URSS avait informé l'UNESCO que les Républiques socialistes soviétiques de l'Ûkraine et de Belarus, devaient également rejoindre l'UNESCO, alors que ces dernières républiques avaient déjà rejoint l'ONU en 1945. Dans les faits l'URSS disposait donc de trois délégations à l'ONU, à l'UNESCO et au BIT. Seule l'URSS disposait d'un siège au Conseil de Sécurité de l'ONU. Les derniers chapitres du livre de Porter sont consacrés aux contributions diverses et constructives de l'URSS aux programmes de l'UNESCO, et dans ses organes dirigeants, comme les Conférences générales et les Conseils exécutifs ainsi qu'aux contributions très positives fournies par les membres du personnel envoyés par le gouvernement de l'URSS au Siège de l'UNESCO.

Les deux ouvrages sus-mentionnés permettent de s'instruire objectivement sur les circonstances très complexes de la naissance de l'UNESCO, et des contributions de ses États Membres les premières

années de son existence.

DU COSMOS À LA VIE

Georges Kutukdjian, Président honoraire de l'AAFU

Jean Audouze, astrophysicien, directeur de recherche émérite au CNRS et à l'Institut d'astrophysique de Paris, Président honoraire de la Commission nationale française pour l'UNESCO, et Marie-Christine Maurel, biologiste et professeure à Sorbonne-Université et au Muséum national d'Histoire naturelle, viennent de publier un fascinant ouvrage intitulé *Du cosmos à la vie*.

N'ayez crainte, l'ouvrage est pour le grand public, un ouvrage de vulgarisation scientifique, terme très noble alors qu'il a parfois une consonance péjorative. L'ouvrage n'est nullement technique. Son but est de faciliter l'accès aux plus récentes découvertes scientifiques en expliquant les mystères de l'univers, l'apparition de la vie sur notre Planète bleue et les liens qui les relient. Un Glossaire substantiel de 32 pages à la fin de l'ouvrage donne des définitions claires des termes utilisés.

L'ouvrage explique l'apparition de l'univers et son histoire (en milliard d'années) ainsi que de la vie (en dizaine de milliers d'années). Souvenons-nous que plusieurs grandes civilisations dans le passé (chinoise, égyptienne, indienne, maya, mésopotamienne, etc.) scrutaient le ciel pour relever des données scientifiques, pour mesurer le temps ou pour anticiper



Du Cosmos à la Vie, J. Audouze et M.-C. Maurel

des phénomènes qui se produiraient cycliquement. Après une mise à jour de nos connaissances des particules élémentaires (électrons, protons, neutrons,...) et des forces qui les relient entre elles, le livre aborde la théorie du « Big Bang », seule théorie à l'heure actuelle de l'évènement initial observable il y a

13,7 milliards d'années de l'apparition de l'Univers, qui rend compte de la majorité des caractéristiques de l'Univers, notamment son expansion infinie. C'est 300.000 ans après le Big Bang, en raison de la chute de la température produite par le Big Bang, que des étoiles et les galaxies commencent à se former. Nous avons de la chance que le Soleil, l'une des 200 à 300 milliards d'étoiles de la Voie lactée, soit de petite masse (eh oui!), car une étoile de 10 fois la masse solaire, achèverait son évolution en 10 millions d'années; le Soleil lui accomplira son parcours en 10 milliards d'années, ce qui nous laisse encore environ 4 milliards d'années avant qu'il ne commence sa transformation!

La Terre occupe une position singulière dans le système solaire favorable à l'apparition de la vie: son satellite, la Lune, (arrachée à la Terre par sa collision avec un satellite plus petit), la stabilise et rend ses mouvements plus réguliers; la distance optimale de la Terre au Soleil, la rend « habitable ». Dès sa formation, la Terre possédait une atmosphère et il y a 4,6 milliards d'années, elle est devenue bleue, en raison de la grande quantité d'eau liquide, qui est indispensable à l'apparition de la vie.

Si les éléments physiques et chimiques présents dans l'Univers sont indispensables comme « briques de construction » de la vie, 90% de l'histoire de la vie s'est passée dans l'eau liquide qui représente 71% de la surface terrestre. L'ouvrage parcourt les modes d'apprivoisement par la connaissance des espèces animales, végétales et microbiennes depuis Linné au 18e siècle jusqu'à nos jours grâce au génie génétique en passant par les travaux décisifs de Darwin sur l'évolution des espèces. La diversité des espèces à tous les niveaux conduit à s'interroger sur une origine unique ou multiple de la vie sur notre Planète. Pour répondre à une telle question, les paléontologues sont nécessaires pour affiner nos connaissances. Leurs travaux permettent de conclure à l'existence d'une biosphère déjà diversifiée il y a 3 à 4 milliards d'années. Depuis, on estime à 2 millions d'espèces vivantes décrites et entre 10 et 20 millions d'espèces à découvrir encore.

Ce sont les plus éminents scientifiques qui arrivent à rendre accessibles les découvertes les plus complexes : la simplicité est un art qui demande maîtrise d'un sujet et humilité dans la communication. C'est pourquoi nous devons remercier les auteurs de ce merveilleux cadeau, comme l'écrit Erik Orsenna dans sa Préface. Au demeurant, depuis 1951, l'UNESCO décerne tous les 2 ans le Prix Kalinga de la vulgarisation scientifique, suite à un don fait par le Fondateur et Président de la Kalinga Foundation Trust de l'Inde.

En guise de conclusion, pour paraphraser Claude Lévi-Strauss dans « L'Homme Nu », en définitive l'être humain se réduit à des échanges physicochimiques. La pensée, la mémoire, la réflexion, les découvertes, les innovations, l'habileté, la créativité, les émotions, les sentiments,... sont des capacités de « bricolage » avec des « briques » d'autres constructions trouvées au cours de notre vie. Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Pourquoi ceci s'est produit plutôt qu'autre chose ? L'ouvrage de Jean Audouze et de Marie-Christine Maurel apporte quelques éléments de réponse. Il démontre que l'histoire de l'Univers et de la Vie obéissent à ce que j'appelle « le carré logique » dont les quatre sommets reliés entre eux sont : le nécessaire, le contingent, le possible et l'impossible.

ROBERT JACOBSEN "SCRAP-METAL SCULPTOR"

Maha Bulos

Before he started his career as an artist, Robert Jacobsen, born in Copenhagen (Denmark) in 1912, tried his hand at many jobs: he was a sailor, a mechanic, a banjo player and a handyman before he turned to art. He was a significant figure in post-war European sculpture whose work was split between abstract formalism and expressive figuration.

A self-taught sculptor, he started in the 1930s to work with woodby direct carving and also by assembling pieces together. He also began an apprenticeship in stone and woodwork, even though he taught himself actual sculpture techniques. He was influenced by Danish popular culture, by Nordic legends and by African art. He quickly discovered modern European art, in particular Paul Klee, Jean Arp and Pablo Picasso. He was linked to the Danish artists Richard Mortensen, Asger Jorn and other members of the future CoBrA* group interested in naïf or primitive art, as well as ancient Nordic cultures. He exhibited works in wood and stone in Scandinavian countries as of 1940. During that period he created massive granite and sandstone structures which he called 'Mythical Creatures' (Danish: Fabeldyr). In the late 1940s, he made a group of sculptures which he called 'Dolls' (Danish: Dukkerne).

In 1947 Robert Jacobsen travelled to Paris thanks to a scholarship in art. His aim was to explore 'empty space' in stone sculpture, but the material limited the process, and in 1949 he found it necessary to replace the chisel with the welding machine and stone with metal as he entered the 'new iron age' that sculpture was going through at the time. Using a material like iron, he could pursue his dream of the space in sculpture and push it to its limit, such as when he made the voids become the starting point in his works. With the new material, he created a rhythmic elegance in his sculptures, where the line and the form are spontaneously connected while at the same time being in perfect harmony with each other. Iron sheets and profiles, cut, folded and welded... it is the constructed form that interested him here, rather than the resulting form. "Welding was my chance!", he said, "so I became a 'scrap metal sculptor'... With stone, you sail between forms, with iron, you make the form, you choose the space."

Jacobsen was also inspired by contemporary artists including Russian-born Antoine Pevsner, Hungarian-French Vasarely and Jean Dewasne (France), a group he later joined when he got involved with Galerie Denise René in Paris. During his Parisian years, he became friend with artists from different backgrounds, such as Alberto Giacometti.

"Me, I work with space, I make it move," he said. The play of internal balance, he explained, creates sensations of tension, which allow us to go beyond the formal autonomy of abstract sculpture to encourage the spectator to have a free and active relationship with the space. In order to let this faculty play without forcing it through monumentality, Jacobsen expressed for a long time his attachment to limiting the dimension of his works to human size.

However, when Jacobsen returned to settle in Denmark in 1969, in his farm-workshop near Egtved, he broke with this constraint of size to deploy the formal grammar with which he was familiar and took up the experiences of the past on a larger scale.

He was professor at the Academy of Fine Arts of Munich between 1962 and 1981, as well as at the Academy of Fine Arts of Copenhagen from 1976 to 1985. He won the Grand Prize for Sculpture at the Venice Biennial in 1966. From 1986 to 1991, he collaborated in Denmark with the French sculptor Jean Clareboudt in order to create monumental steel, granite and wood sculptures for the 'Tørskind Gravel Pit' sculpture park, located near Veile and Egtved. Jacobsen carried out numerous public commissions in Denmark and abroad, and his work has been presented in several solos as well as collective exhibitions around the world. As early as 1955, the Stedelijk Museum in Amsterdam presented a major retrospective exhibition of his work. He accepted several public commissions in the last years of his life, and returned to monumentality on several occasions. Thus the sculpture here - inaugurated in the Spring of 1993 at the main entrance of UNESCO in Paris in the presence of Queen Margrethe of Denmark.

His sculptures are always easy to recognize, perhaps because of his working method. He did not follow particular sketches or pre-determined

ideas; the sculpture is first created in the very making of its design. The process and moment of concrete creation which occurs spontaneously and without a sense of control, is the very foundation of his sculptures.

Robert Jacobsen passed away in 1993.

*CoBrA, a European avant-garde movement founded in November 1948 in the Café Notre-Dame, Paris, by the artists Karel Appel, Constant, Corneille, Christian Dotremont, Asger Jorn, and Joseph Noiret, and named after the initials of the capital cities of its members' home countries (Copenhagen, Brussels, Amsterdam), whose painting style was highly expressionist and inspired by the art of children.



Robert Jacobsen, Painted steel sculpture with bronze element (untitled) - 550 x 240 x 240 cm

LE MANDAT DE PROTECTION FUTURE

Marc Dumont, notaire associé

Existe-t-il un outil juridique me permettant d'anticiper ma propre incapacité, ma future vulnérabilité ? Est-il possible de prévoir une protection pour autrui lorsque je ne serai moimême plus capable de subvenir aux besoins des personnes dont j'ai la charge matérielle et affective? Autant de questions qui trouvent leurs réponses dans la mise en place d'un mandat de protection future, qui permet à toute personne d'organiser son éventuelle dépendance à venir, ou celle d'un proche par une protection juridique sur-mesure. A la différence d'une mesure de protection judiciaire, le mandat de protection future est plus souple et va permettre de créer une protection sur mesure ne nécessitant pas l'intervention du juge.

Une mesure d'anticipation

Ainsi, le mandat de protection future est un contrat consenti librement, qui permet d'organiser à l'avance, pour le mandant, sa protection personnelle, physique et mentale. Cette protection concernera le mandant luimême ou son patrimoine pour le jour où il ne sera plus capable de pourvoir seul à ses intérêts en raison d'une altération de ses facultés, ou elle concernera la protection de son enfant, malade ou handicapé à compter du moment où le mandant ne pourra plus le faire lui-même.

Le choix du mandataire est libre : parent, proches, amis ou professionnels inscrits sur la liste des mandataires judiciaires à la protection de la personne. Il s'agit peut-être de la plus grande difficulté dans la mise en place d'un mandat : choisir un ou des mandataires qui acceptent leur mission.

Il est possible de prévoir à cet égard une répartition des attributions entre les mandataires : un mandataire chargé de la protection de la personne et un mandataire chargé de la gestion des biens. Il est possible également de désigner plusieurs mandataires successifs.

Conditions

Quand il est pour soi, le mandat doit être conclu par une personne majeure ou mineure émancipée ne faisant pas l'objet d'une mesure de tutelle ou d'une habilitation familiale.

Quand il est pour autrui, le mandat sera conclu par des parents d'un enfant mineur (mandat qui ne s'ouvrira alors qu'à sa majorité) sur lequel ils exercent l'autorité parentale, ou d'un enfant majeur dont ils ont la charge matérielle et affective au moment de la signature du mandat.

L'ouverture du mandat

Le mandat ne prend effet que lorsqu'il est médicalement constaté par un médecin-expert que les conditions d'ouverture du mandat sont réunies en évaluant l'altération des facultés de la personne à protéger.

Le mandataire doit présenter le mandat au greffe du tribunal judiciaire du mandant.

Pour un enfant en situation de handicap, le mandat prend effet lorsque les parents ne peuvent plus prendre soin de leur enfant ou à leur décès.

Le mandat de protection future notarié

Le mandat fonctionne comme une procuration, le ou les mandataires agissant au nom et pour le compte de celui qui doit être protégé.

Qu'il soit pour soi-même ou pour autrui, le mandat de protection future en la forme notariée doit être privilégié afin de bénéficier des conseils de votre notaire, d'une date certaine, des pouvoirs élargis accordés au mandataire, tels que des actes patrimoniaux, et du contrôle de la gestion du mandataire quand le mandat est mis en œuvre. Lorsqu'il n'est pas notarié, certains actes patrimoniaux ne pourront être faits qu'après accord préalable du juge, ce qui en fait perdre l'un des avantages

Le notaire, une fois le mandat notarié ouvert, a une mission annuelle du contrôle du compte annuel de gestion auquel seront annexés toutes pièces justificatives ainsi que l'inventaire des biens du mandant et ses actualisations.

Le notaire a l'obligation de saisir le juge des tutelles compétent de tout mouvement de fonds, de tout acte non justifié ou n'apparaissant pas conformes aux stipulations du mandat.

CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE L'UNESCO

Assemblée générale, 18 décembre 2023

Christine Bruyère

Élu Président de l'AG Philippe Pippaert (Président STU) et élue Rapporteure Vérène Seret.

Après toutes les approbations d'usage : ordre du jour et compte-rendu AG 2022, nous avons entendu Magdi Bona, DIR/BFM, sur la situation financière satisfaisante de la Caisse : surplus couvrant 38 mois de dépenses sur la base des dépenses à fin 2021, alors que 12 mois de surplus sont statutairement obligatoires. Il est à noter que 71% des dépenses sont effectuées en euros et que les remboursements les plus importants concernent les hospitalisations médicales et chirurgicales.

Rapport annuel du Conseil de Gestion de la CAM concernant les activités de la Caisse : les 7.371 participants y compris les ayants-droits se répartissent de la manière suivante : 2.344 membres actifs plus 2.167 ayants-droits et 2.236 participants volontaires (en grande partie les retraités) plus 624 ayants-droits. Les principaux pays où les remboursements ont lieu sont la France (du fait du Siège de l'UNESCO à Paris et qu'un grand nombre de retraités ont pris leur retraite en France), puis les Etats-Unis (du fait du fort coût des soins), la Thaïlande (en raison du tourisme médical) et la Suisse.

Le Conseil de Gestion s'est réuni 6 fois depuis l'AG précédente, elle a étudié 10 cas individuels (dont les décisions font jurisprudence). Création de groupes de travail au sein du Conseil de gestion de la CAM : un pour la révision de l'annexe de remboursement et l'autre pour la révision du Règlement de la CAM.

Amélioration de la communication avec les participants par voie d'emails ainsi que l'affichage d'informations sur le site de MSH International. Il convient de noter que la signataire de ce compte-rendu a demandé à ce que la communication soit également améliorée pour les participants volontaires ne pratiquant pas l'informatique.

Réunions et ateliers réguliers et structurés entre le Secrétariat de la CAM et avec MSH. Pour information en 2022 MSH a traité 41.637 dossiers, 13.305 emails et 9.184 appels téléphoniques. Quant au Secrétariat il a traité 5.248 emails.

Le président du groupe de travail pour la révision de l'annexe de remboursements (A.Schischlick) a présenté leur travail dans ses grandes lignes. Nous avons eu l'information que la Directrice générale l'a approuvée en grande partie. Elle șera certainement effective au 1er janvier2024 (pour les actes ayant été entrepris à partir du 1er janvier 2024).

DR aprouvées présentées par des participants à l'AG:

- 1. Présenté en 2022 : Renforcement du Secrétariat de la CAM et analyse coûtavantage des solutions internés versus externalisées.
- 2. Présenté en 2023 : modifier le quorum à 100 participants présents (en salle et/ou en ligne).

Dans LIEN 144, il était indiqué dans le document sur les décisions adoptées par le Conseil exécutif de l'UNESCO:

(Le Conseil exécutif) « stipule qu'il prend note des possibilités étudiées par la Directrice générale pour réduire le niveau des engagements futurs au titre de l'Assurance maladie après la cessation de service (ASHI) ainsi que des conclusions correspondantes »

Certains se sont émus pensant que cela signifiait une baisse des taux de remboursements. Il n'en est rien, pour preuve le nouveau barème des taux de remboursement qui vient d'être approuvé par la Directrice générale comporte des changements positifs. Selon la présentation de M. Schischlick lors de l'AG:

- Equité et cohérence : assurer des taux de remboursements plus justes et cohérents afin que la Caisse ne se compare pas défavorablement avec les autres Caisses des Nations
- Simplification : réduction du nombre des différents taux et suppression de la demande de
- documentation qui ne semble pas nécessaire. Promouvoir des mesures de prévention, par exemple en augmentant le taux de remboursement pour la vaccination, etc...

Mieux répondre aux préoccupations des participants.
 Le nouveau barème sera effectif au 1er janvier 2024 (pour les soins entrepris après cette date).

NUMÉROS & CONTACTS UTILES

AAFU / AFUS

Secrétariat : Aimée Ravonison

(Du lundi au jeudi de 13h30 à 17h)

Téléphone +33 (0)1 45 68 46 55

Courriel d.afus@afus.unesco.org

Site Internet www.afus-unesco.org

Présidente : Josiane Taillefer Trésorière : Terry Roberts

Courriel afus.tresorerie@afus.unesco.org

Pensions/Fiscalité: Birgitte Moëller et Josiane Taillefer

Courriel d.afus@afus.unesco.org

CAM, mutuelles, solidarité: Josiane Taillefer (jeudi)

Courriel d.afus@afus.unesco.org

Affaires sociales

Prendre contact avec le secrétariat

Activités culturelles: Neda Ferrier et Geneviève Fougère

Courriel afus.loisirs@afus.unesco.org

Lien / Link

Rédacteur en chef : Patrick Gallaud

Courriel afus.lien@afus.unesco.org

CAISSES DES PENSIONS DES NATIONS-UNIES

Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies / United Nations Joint Staff Pension Fund (CCPPNU/UNJSPF)

Siège de New York

c/o United Nations PO Box 5036, NY, NY USA

10163-5036 (7h-19h, heure de New York)

Téléphone + 1 (212) 963 693 Courriel unspf@un.org Site Internet www.unj

Bureau de Genève Palais des Nations, CHspf.org

1211 Genève 10 (8h-17h, heure de Genève)

Téléphone + 41 (0) 22 928 8800 Courriel unspf.ge@un.org Site Internet www.unjspf.org

Numéro gratuit 0805981170

CAISSE D'ASSURANCE MALADIE (MSH)

Une permanence MSH se tient tous les jeudis de 14hà 16h30 sur rendez-vous.

(unescoeurope@msh-intl.com)

Point focal et remboursements médicaux CAM

Courriel unescoeurope@msh-intl.com

Accès direct Espace assuré www.msh-services.com

MUTUELLES

(remboursements médicaux complémentaires)

HENNER

Unité de gestion (UG) n° 11

14, boulevard du Général Leclerc, CS 20058

92200 Neuilly-sur-Seine Cedex

Téléphone+33 (0)155 62 53 76Courrielug11@henner.comSite Webwww.henner.com

MALAKOFF HUMANIS: Mme Bourgel (HUMANIS, SWISS LIFE SANTÉ et autres)

Téléphone +33 (0)147 80 73 08 Courriel m.bourgel@groupehorizon.fr

Sur rendez-vous à l'UNESCO

De 14h30 à 17h à Fontenoy, bureau 2.106, poste 80841

PERMANENCES NOTARIALES

2e et 4 e jeudi de chaque mois, de 14h00 à 17h00 Téléphone +33 (0)1 45 68 08 51

SEPU / ULS

Bureau G.054 Fontenoy

Unité de l'épargne / Savings Unit

Téléphone +33 (0)1 45 68 23 00 Courriel sepu@unesco.org

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Service clients: 3933

Agence Fontenoy +33 (0)1 53 69 55 60

Courriel dans votre Espace client

www.particuliers.societe.generale.fr

A LETTER FROM HRM / SPI

Dear AFUS members,

2024 is starting with an improved reimbursement annex published on the 01.01.2024. The board of Management comprehensively reviewed every expense category to update and improve most benefits

covered under the plan. We sincerely hope that this update benefits you all and positively impacts the management of your health care needs.

To briefly highlight some changes

- The important need to organize a letter of guarantee for any hospitalization to avoid bottlenecks and delay in the processing of claims. This is advantageous for you as MSH will provide an estimate of your co-share, follow-up on the invoice if needed and pay the invoice directly. Even if you have entered the hospital in an emergency, please have someone call MSH during your stay. A guarantee cannot be given after you have left the hospital.

- Invoices received by MSH directly from a medical provider will be returned to the member if no letter of guarantee has been organised.

- The far-right column of the annex indicates (marked with an 'X') the expense categories

where a request for prior approval is needed. Please don't miss out on a reimbursement by not following this step.

- Category G.2 for non-urgent transports now covers Ambulances only for non-urgent transport (except in the case of dialysis or oncology treatments).

As a reminder, MSH with their team of dedicated staff, is your first point of contact should you have queries on certain procedures or claims. Your statements should be rigorously reviewed in case an item has not been reimbursed.

If you have not had the chance to login lately, the MSH website is being continuously updated and you are able to view your open balances for those categories that have a carry forward amount. A webinar explaining these changes and how to make the most of the website will be organised soon.

As it is the beginning of a new year, the confirmation of contribution paid in 2023, for tax purposes, will be available after the end of February and we will communicate on this.

Immo, Mai, Dominique, and Sally

COMITÉ EXÉCUTIF

Au service de tous les membres de l'AAFU

BUREAU

PrésidenteJosiane Taillefer

Vice-Président(e)s Birgitte Moëller, Patrick Gallaud

Trésorière Terry Roberts

Membres

Jens Boel, Raoul Boyle, Neda Ferrier, Anna Dumitrescu, Frederick Russel-Rivoallan

Président(e)s émérites Georges Kutukdjian, Yolaine Nouguier

Président d'honneur Jean Audouze Tous le mois le comité exécutif se réunit en format hybrid



De gauche à droite :Neda ferrier, Raoul Boyle, Terry Roberts, Josiane Taillefer, Geneviève Fougère, Patrick Gallaud. Ci-dessous : Anna Dumitrescu, depuis la Roumanie



Dans chaque numéro de LIEN / LINK, des textes inspirants pour rêver, réfléchir, s'évader...

« JE FAIS MA PART »

Conte amérindien

SSACHISSHI Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt.

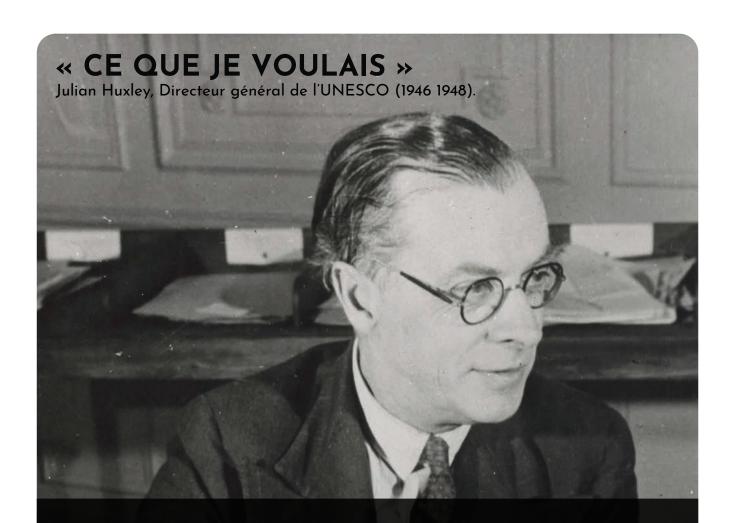
Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre.

Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes dans son bec pour les jeter sur le feu.

Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri! Tu n'es pas fou? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu!»

« Je le sais, répondit le colibri, mais je fais ma part. »





« Ce que je voulais, c'était assurer une meilleure éducation aux déshérités; familiariser toutes les nations avec le rôle de la science, en particulier de la biologie et de la psychologie; organiser l'échange d'étudiants et d'enseignants entre les pays qui diffèrent par leur idéologie ou leur niveau de développement culturel; assurer la conservation de la nature dans sa beauté et sauvegarder les sites d'intérêt historique; faire mieux comprendre le phénomène de l'évolution et son mécanisme tant dans la nature que dans la société humaine; soustraire l'art, la littérature et la science à toute ingérence idéologique et nationaliste; lutter contre la surpopulation (encore qu'en partageant ma responsabilité à cet égard avec l'OMS et les économistes).

Surtout, je voulais faire prendre conscience à l'humanité de son unité et de la nécessité de coordonner à l'échelle mondiale les efforts mis au service du progrès culturel et social »

